HAL
open science

De la démographie historique à l'épistémologie des données

Claude Grasland

To cite this version:

Claude Grasland. De la démographie historique à l'épistémologie des données. Feuilles de Géographie, 2021, 2, 51 p. hal-03917819

HAL Id: hal-03917819

https://hal.science/hal-03917819v1

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la démographie historique à l'épistémologie des données

GRASLAND Claude, Université de Paris (Diderot)

01/09/2020

PAGE DE PRESENTATION

Type de Feuille

Progression en pédagogie inversée comportant :

- 2 séances de TD

- 1 séance de cours

- 1 évaluation écrite

Niveau

De préférence L3 ou M1/M2. Mais applicable également en L2

Durée

- 3 séances de 2h (idéalement 3x3 h)
- 1 séance de présentation orale (variable : 10 mn x nombre de groupes d'étudiant)
- 1 correction du travail écrit (30 mn)

Objectifs

Moyennant quelques adaptations, le cycle proposé peut remplir deux types d'objectifs différents :

1. Initiation à la démographie historique pour géographes : Dans sa version initiale, cette progression s'insérait dans un cours intitulé *Démographie et Sciences Sociales* en L2/3. Destiné à des étudiants géographe ayant déjà eu une formation de base aux mécanismes de la démographie en L1/L2, il proposait des ouvertures transversales vers différentes disciplines (santé, économie, histoire) tout en ayant toujours une composante géographique. La séquence proposée ici correspondait à la partie du cours consacrée à l'interface entre histoire et démographie, tout en recoupant de nombreuses questions de géographie. En effet, comme je l'explique par la suite, l'analyse des trois actes contenus dans les registres paroissiaux (baptêmes, mariages, sépulture), peut déboucher sur un nombre incroyable de thématiques de géographie sociale, géographie du genre, géographie de l'éducation ou géographie des mobilités. Et le couplage des résultats avec la carte de Cassini peut aussi faire le lien avec la cartographie.

2. Epistémologie des données en sciences sociales : Lors de la dernière réforme de la maquette de licence, une courte majorité des collègues du département de géographie a estimé que la démographie ne constituait plus une priorité pour les géographes. Le cours obligatoire d'initiation aux mécanismes démographiques est devenu optionnel, tandis que le cours d'ouverture aux autres sciences sociales où s'insérait la présente progression a été purement et simplement supprimé. J'ai alors décidé de reprendre cette progression - en l'adaptant - dans le cadre d'un enseignement d'épistémologie des données destiné à des étudiants de master 1 sciences des données, composé en pratique d'une majorité d'économiste. Tout en gardant les objectifs précédents, il s'agit désormais d'insister davantage sur les méthodes d'exploration d'une base de données imparfaite et sur les problèmes d'administration de la preuve. Je suis en effet convaincu que les procédures intellectuelles mises en œuvre pour étudier les registres paroissiaux leurs serviront ultérieurement pour explorer les données Twitter, Facebook, Uber ou TripAdvisor…

Mots-clés

Démographie, histoire, registres paroissiaux, France, XVIIe et XVIIIe siècles, épistémologie des données, statistiques, inégalités sociales, genre, mobilités

Sommaire

INTRODUCTION : UN TRAVAIL DE GROUPE EN PEDAGOGIE INVERSEE 4

TD1 : LECTURE DES ACTES ET DEPOUILLEMENT RAPIDE (durée : environ 3 heures) 6

1.1 Localiser les paroisses étudiées à l'aide de la carte de Cassini 6

1.2 Apprendre à déchiffre les trois types d'actes 7

1.3 Construire des courbes d'évolution annuelle des trois actes 12

1.4 Premiers résultats 15

TD2 : DEPOUILLEMENT APPROFONDI D'UN TYPE D'ACTE (durée : environ 3 heures) 18

2.1 Construire une problématique 18

2.2. L'univers des possibles 19

2.3 Choix de l'échantillon 20

2.4 Les variations saisonnières 22

3. COURS : DEMOGRAPHIE HISTORIQUE (durée : environ 3 heures) 23

3.1 La naissance de la démographie historique en France 24

3.2 Sources et méthodes en démographique historique 25

3.3 Vivre et mourir en France sous l'Ancien Régime 32

4. EVALUATION 42

4.1 Document écrit 42

4.2 Présentation orale des premiers résultats (facultatif) 43

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 44

BIBLIOGRAPHIE 47

INTRODUCTION : UN TRAVAIL DE GROUPE EN PEDAGOGIE INVERSEE

Une course au trésor …

L'idée centrale de la progression est de faire surgir auprès d'étudiants géographes ou économistes (mais si possible pas historiens ou alors seulement s'ils ignorent tout du sujet) tout un univers inconnu, un monde disparu enfoui dans des archives qu'ils ne connaissent pas ou seulement de façon superficielle (généalogies familiales). D'un point de vue plus épistémologique, il s'agit de leur faire revivre en trois ou quatre semaines la belle aventure de la démographie historique en France dans les années 1950. Ce moment exceptionnel ou deux chercheurs aux caractères opposés vont créer une nouvelle science, la démographie historique. D'un côté, Pierre Goubert, historien à la culture classique qui incarne la connaissance fine de tous les aspects de la vie en société sur son terrain du Beauvaisis. De l'autre, Louis Henry, démographe et polytechnicien, soucieux de rigueur statistique et d'échantillonnage, cherchant à établir des résultats représentatifs pour la France entière.

Les étudiants apprendront leurs noms seulement lors du cours qui intervient lors de la troisième séance et ils se reconnaîtront plus ou moins dans l'un ou l'autre des deux pères de la démographie historique. Mais ces deux noms ne seront surtout pas prononcés immédiatement. Et dans les deux premières séances de TD on ne donnera pas aux étudiants la moindre information sur les méthodes qu'ils ont respectivement développées et les résultats qu'ils ont obtenus. Bref, il s'agit d'une chasse au trésor et tout le plaisir serait perdu si l'on vendait trop tôt la mèche. D'autant plus que l'enseignant lui-même ne connaît qu'une partie des trésors que les étudiants pourront découvrir ce qui fait tout le sel de l'affaire.

… fondée sur les registres paroissiaux d'Ancien Régime

Tout ce que l'on indique aux étudiants est le fait qu'il existe une source majeure d'information permettant de reconstituer la vie quotidienne en France au XVIIe et XVIIIe siècle, le registre paroissial. Et qu'il leur est demandé de se mettre en groupes de 1, 2 ou 3 pour réaliser une monographie sur une paroisse de leur choix. On évitera naturellement de leur indiquer qu'ils peuvent choisir la paroisse de leurs ancêtres car cela marginaliserait les étudiants d'origine étrangère ainsi que ceux qui sont nés dans des régions annexés tardivement au Royaume de France. Par contre on encouragera les étudiants à choisir des paroisses localisées dans différentes provinces et ayant des caractéristiques sociales ou spatiales différentes (villes/campagnes, littoral/intérieur, plaine/montagne). On établira d'ailleurs au cours de la seconde séance de TD une carte des paroisses choisies par les étudiants qui sera mise en ligne sur le site pédagogique du cours (Figure 1).

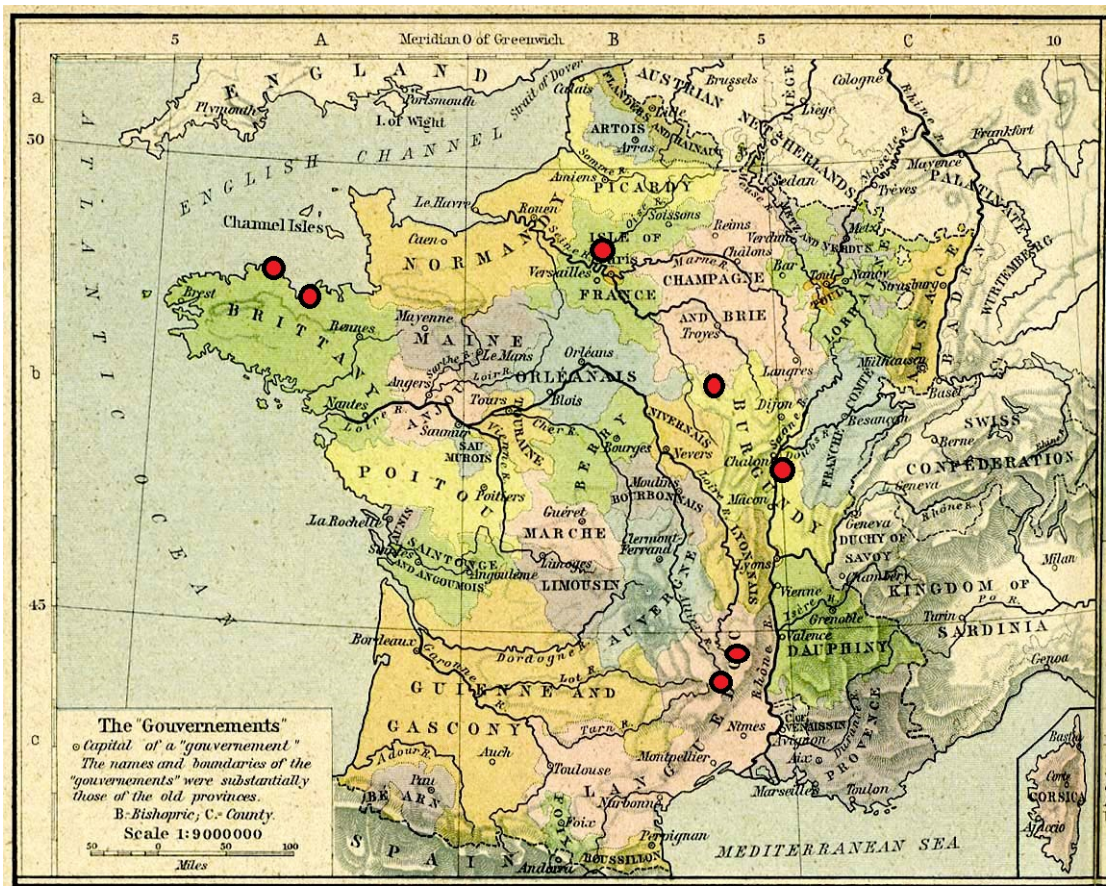

Figure 1 : Paroisses choisies par les étudiants en 2019

Un travail de groupe

Les groupes d'étudiants (de préférence deux) seront validés seulement au cours de la seconde séance de TD, une fois que les étudiants auront compris la nature de l'exercice qui les attends. Il est en effet important d'associer, lorsque cela est possible des "Goubert" (de profil plus littéraire) et des "Henry" (de profil plus statistique). Il faut également s'assurer que chaque binôme comporte au moins un étudiant à l'aide avec la lecture des registres qui sera enseignée lors de la première séance de TD. Bien que cela soit très rare, il arrive de temps en temps que certains étudiants soient bloquées par ce problème et il fait donc le résoudre par le choix d'un binôme adapté.

TD1 : LECTURE DES ACTES ET DEPOUILLEMENT RAPIDE (durée : environ 3 heures)

L'objectif de ce premier TD est d'apprendre aux étudiants à *lire* les actes contenus dans les registres paroissiaux, au moins de façon rapide, puis de leur faire établir une chronologie de la fréquence annuelle des différents actes afin de repérer les *crises démographiques* qui concernent la paroisse de leur choix.

1.1 Localiser les paroisses étudiées à l'aide de la carte de Cassini

Avant de se plonger dans la lecture des registres, il est intéressant de rassurer les étudiants par un exercice classique de géographie, le commentaire de carte. Il s'agit évidemment de la carte de Cassini qui est disponible pour la quasi-totalité de l'espace français, même si c'est à une date plus tardive que celle qu'ils auront à étudier. On la centre ici sur une petite zone d'étude située au sud de Poitiers (Figure 2).

- **Lien vers la carte de Cassini** : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php

Figure 2 : Carte de Cassini du Haut-Poitou

On demande au minimum aux étudiants de retrouver sur la carte les trois communes d'Aslonnes, Gizay et Vernon (c'est le début de la chasse au trésor). Mais on peut aussi leur faire tirer différentes conclusions sur le site et la situation de ces deux paroisses, l'occupation du sol, la proximité des villes et voies de communication, … On peut aussi consulter les cartes pédologiques et géologiques actuelles qui montreront qu'Aslonnes est situé dans des terres légères faciles à cultiver dans les conditions du XVIIIe siècle tandis que Vernon se situe dans des terres lourdes et argileuses, moins fertiles et occupées de ce fait par d'important espaces forestiers…

1.2 Apprendre à déchiffre les trois types d'actes

J'utilise de préférence un polycopié papier pour entraîner les étudiants à lire les actes car cela leur permet de reproduire le texte de façon *manuscrite* et ainsi de mieux saisir la démarche du curé qui a rédigé le texte il y a trois siècles.

Deux baptêmes et deux enterrements (Vernon, 1679)

Je commence par leur projeter une diapositive d'une page de registre comportant deux baptêmes et deux enterrements. Dans chaque cas, le premier des actes est "transcrit" et ils doivent retrouver le contenu du second.

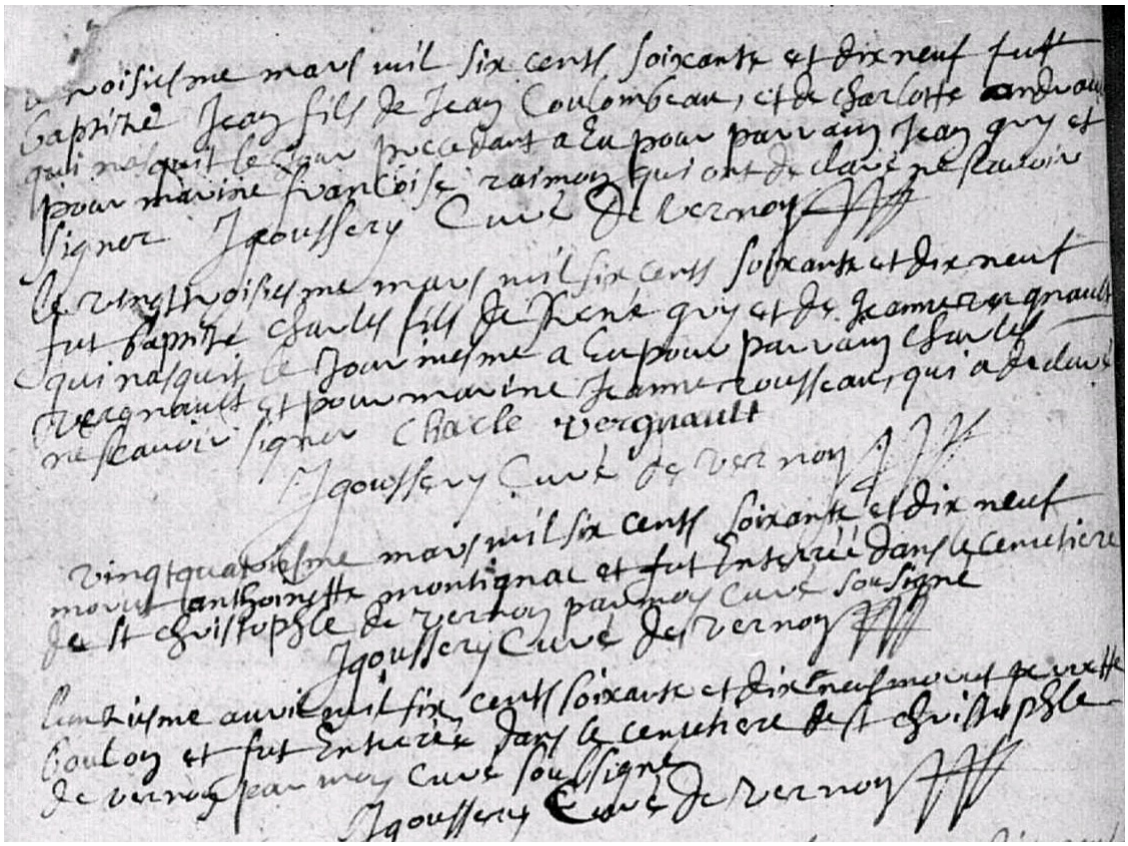

Figure 3 : Deux baptêmes et deux enterrements - Vernon 1679

- **Baptême 1** : *« Le troisième mars mil six cents soixante et dix neuf fut baptisé Jean fils de Jean Coulombeau, et de Charlotte Andran (?) qui naquit le jour précédant a eu pour parrain Jean Guy et pour marraine Françoise Raimon qui ont déclaré ne scavoir Signer - J Gouferry Curé de Vernon »*
- **Baptême 2** : ……
  ……
  ……
- **Enterrement 1** : *« Vint quatriesme mars mil six cents soixante et dix neuf mourut anthoinette montignac et fut enterréee dans le cimetierre de St Christophe de Vernon par moy Curé Sousigné »*
- **Enterrement 2** : ……
  ……
  ……

Il est important de bien prendre le temps de laisser chaque étudiant trouver la solution, sachant que certains vont beaucoup plus vite que d'autres. Il faut leur expliquer que tous les actes sont rédigés de la même manière et que, mis à part les noms et prénoms, ils peuvent se servir du modèle transcrit pour trouver le texte inconnu. Des cris de terreur (*"On n'y arrivera jamais …"*) suivis de cris de joie (*"Monsieur, j'ai trouvé !"*) scandent en général cette première découverte. Il faut être très attentifs à repérer les étudiants en difficulté au cours de cette phase faute de quoi ils pourraient se décourager. Pour les rassurer, on leur propose un deuxième exercice où le curé a une écriture beaucoup plus lisible.

Trois baptêmes et deux enterrements (Vernon, 1684)

Le curé qui avait rédigé les actes précédant étant parti ou décédé, un nouveau curé est arrivé à Vernon avec une écriture beaucoup plus facile à lire. On propose alors aux étudiants de déchiffrer tout seuls cinq actes et de voir dans quelle mesure ils racontent ensemble une histoire. Seule la transcription du premier acte est fournie.

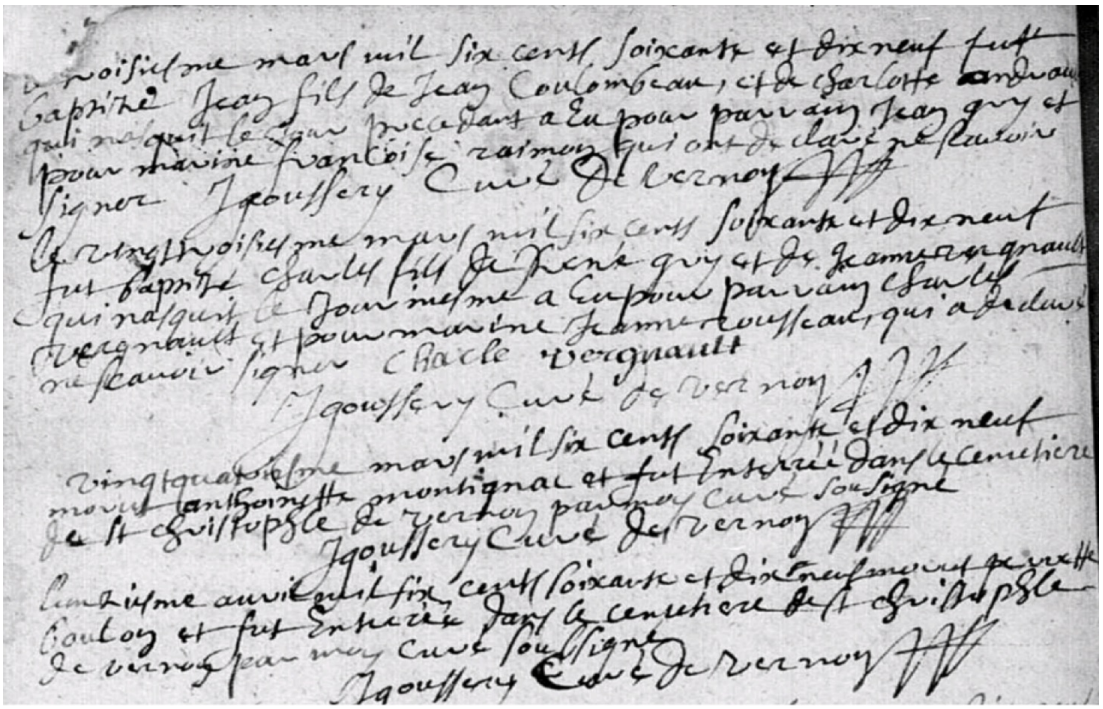

Figure 4 : Trois baptêmes et deux enterrements - Vernon 1684

- **Acte 1** : *« Le vingt trois Juillet mil six cent quatre vingt quatre a été baptisé René renaudière fils de Jean Renaudière et de Renée Raymond, René gouion a été son parrain et marie chebroux sa maraine Lequel baptesme a été fait par le père Alloyau —- minime moy estant au lit malade en foy de quoy j'ay signé le prest acte De Billorque pre curé de Vernon»*
- **Acte 2** : ……
  ……
  ……
- **Acte 3** : ……
  ……
  ……
- **Acte 4** : ……
  ……
  ……
- **Acte 5** : ……
  ……
  ……

A nouveau, il est important de prendre le temps nécessaire pour cet exercice et surtout pour en faire la synthèse. Car les étudiants attentifs vont rapidement découvrir que **les actes ne sont pas indépendants les uns des autres** et nous permettent de reconstituer collectivement plusieurs informations par recoupement.

1. René Renaudière est baptisé le 23 Juillet 1684 et est enterré le 1er Aout 1684, âgé d'environ 10 jours.

2. Louis et François Petit, frères jumeaux, sont baptisés le de 6 Août 1684. Louis meure le 20 Aout 1684 âgé de 20 jours selon le curé (sachant qu'il n'y a que 14 jours de différence entre baptême et décès).
3. Le curé Billorcques est malade et au lit pendant un mois du 23 Juillet au 20 Août 1684.
4. **Il y a certainement eu une épidémie à Vernon au cours de l'été 1684, touchant particulièrement les très jeunes enfants**

Bien évidemment, j'ai choisi à dessein une page de registre exceptionnelle pour montrer comment on avait pu aboutir à la reconstitution d'une épidémie dans un village poitevin en 1684. Mais la principale leçon que les étudiants doivent retenir à ce stade est le fait que les registres paroissiaux ne nous renseignent pas uniquement sur l'histoire *individuelle et familiale* (généalogie) mais peuvent également permettre de reconstituer des *dimensions collectives de la vie en société*. Dit plus simplement, le tout est plus que la somme des parties.

Deux mariages

Ce n'est qu'après s'être assuré que les étudiants sont à l'aide avec les actes de baptêmes et de sépulture que l'on peut aborder l'étude de l'acte majeur que constitue le mariage. C'est en effet celui qui autorise les analyses les plus intéressantes (endogamie sociale ou spatiale, alphabétisation, inégalités de genre, …). Mais malheureusement sa qualité dépend pour beaucoup du curé qui le rédige, certains se contentant d'un service minimum alors que d'autres apportent une moisson supplémentaire de renseignement.

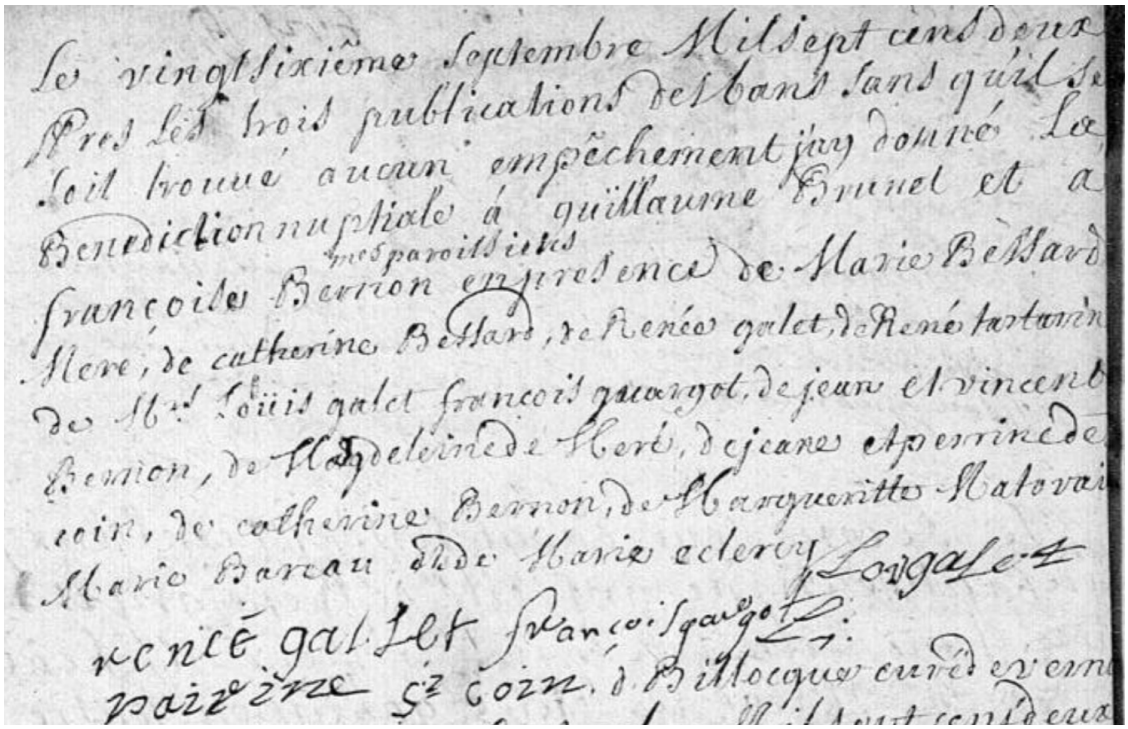

Figure 5 : Un mariage endogame - Vernon 1702

- **Mariage 1** : *Le vingt sixième septembre Mil Sept Cent Deux après les trois publications de bans sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement, j'ay donné la bénédiction nuptiale à*

Guilhame Brunet et à Françoise Bernon - mes paroissiens - en présence de [...] - signatures.

On peut évidemment tirer de cet acte de mariage quelques renseignements sur l'alphabétisation (nombre de signatures) et envisager de reconstituer un réseau de sociabilité au prix de grands efforts. Mais on ignore presque tout des époux et des épouses ainsi que de leurs ascendants. Le curé est avant tout tenu de vérifier que le mariage n'est pas consanguin et qu'il n'y a pas eu d'empêchement au cours de la proclamation des bans et des fiançailles. Il précise que les deux époux sont de sa paroisse et qu'il a donc pu vérifier lui-même les faits.

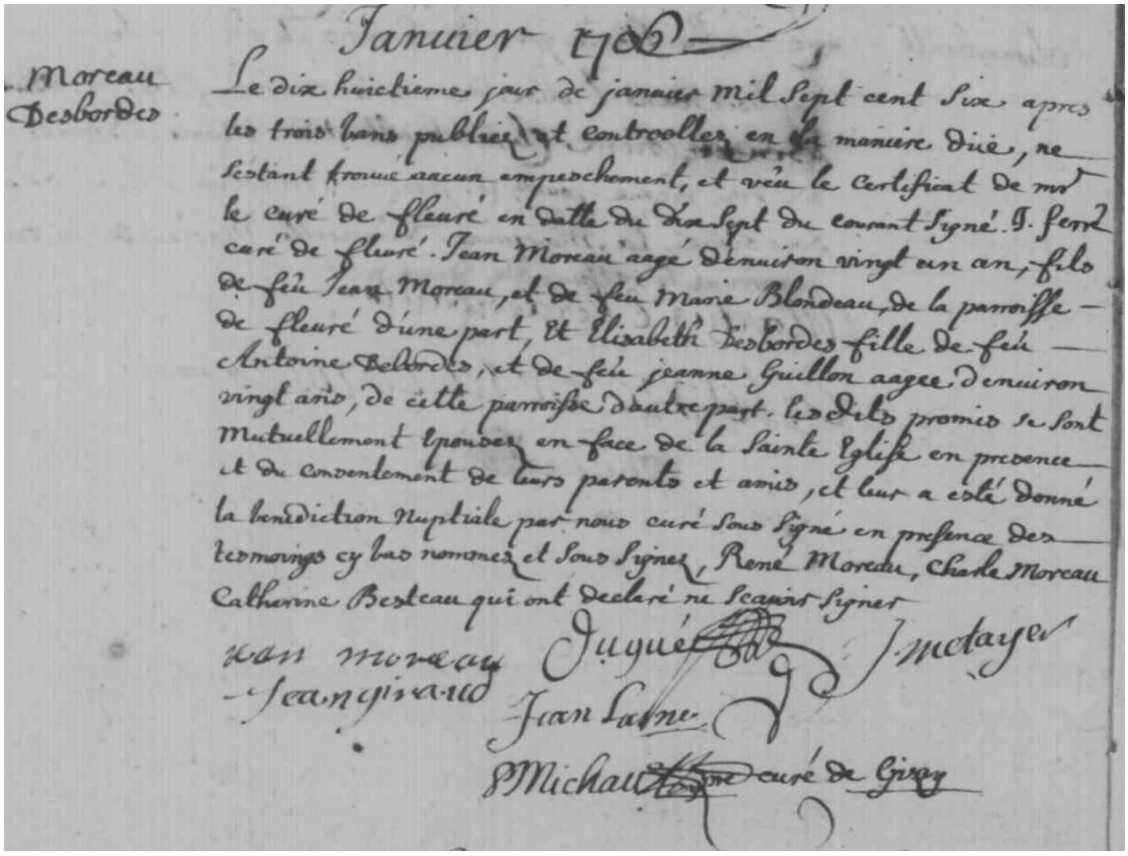
Janvier 1706

Moreau
Desbordes

Le dix huictieme jour de janvier mil Sept cent Six apres
les trois bans publiez et controollez en la maniere diue, ne
Sestant trouue aucun empeschement, et veu le Certificat de mr
le curé de fleuré en datte du Sixe Sept du courant Signé. J. Ferr
curé de fleuré. Jean Moreau agé denuiron vingt un an, filz
de feu Jean Moreau, et de feu Marie Blondeau, de la paroisse
de fleuré d'une part, et Elizabeth Desbordes fille de feu
Antoine Delbordes, et de feu jeanne Guillon agee denuiron
vingt ans, de cette paroisse d'autre part. les dits promis se sont
mutuellement Espousez en face de la Sainte Eglise en presence
et du consentement de leurs parents et amis, et leur a esté donné
la benediction Nuptiale par nous curé Sous Signé en presence des
temoings cy bas nommez et Sous Signez, Rene Moreau, Charle Moreau
Catherine Besteau qui ont declaré ne Sceuoir Signer

Jean moreau J. Juguet J. metayer
Jean Lajaud
Jean Lame
P. Michau curé de Gizay

Figure 6 : Un mariage exogame - Gizay 1706

- **Mariage 2** : ……
  ……
  ……
  ……
  ……

Après dépouillement de ce deuxième acte de mariage rédigé par le curé de Gizay, les étudiants vont se rendre compte qu'il y a beaucoup plus d'informations intéressante que dans le précédent :

1. Le mariage est exogame (l'époux vient de Fleuré et son curé lui a donné un certificat)

2. Les deux époux sont âgés d'environ 20 ans (ce qui est jeune pour l'époque)
3. Les deux époux ont chacun perdu leurs deux parents (ce qui explique pourquoi ils se marient tôt)
4. Il s'agit sans doute de personnes riches (nombreuses signatures)

On ne connaît malheureusement pas la profession des époux ou de leurs parents, mais il peut arriver que certains curés le mentionnent. En tous les cas, ceci montre qu'avec certains curés, le mariage permet des analyses sociologiques (âge au mariage, éducation) et géographiques (mobilités) potentiellement très intéressantes. En dépouillant plusieurs mariages, on pourra par exemple reporter sur la carte de Cassini les paroisses avec lesquels existent des échanges matrimoniaux.

1.3 Construire des courbes d'évolution annuelle des trois actes

Avant de procéder à une analyse approfondie des actes de baptêmes, mariages et sépultures, il est important de procéder à un relevé rapide de leur fréquence pour estimer la population de la paroisse au cours du temps (à travers l'étude du nombre de baptêmes) et repérer les phases de « crise » (à travers l'analyse des pics de mortalité et des mouvements associés de chute des baptêmes et des mariages).

On procède en lecture rapide des actes en se contentant de noter le type d'acte (B, M, S) et l'année (1714, 1715). Cette méthode est évidemment très imparfaite et elle comporte plusieurs risques d'erreurs : - Cas des jumeaux (il faut en principe compter 2 naissances et non pas 1) - Cas des mort-nés et des ondoyés (il faut en principe compter 1 naissance et 1 décès dans le cas d'une naissance vivante). - Cas des actes déplacés dans le registre (il arrive que le curé « rattrape » des actes qu'il n'avait pas notés au moment même. On peut donc facilement trouver un acte de 1714 dans les pages de l'année 1715, ce qui est difficile à repérer en lecture rapide). - Etc.

On a choisi un registre « facile » (Aslonnes, Vienne) où le curé Degenne (1679 - 1706) et son successeur le curé Rolland (1706 – 1740) notent presque systématiquement dans la marge le type de l'acte ce qui facilite beaucoup le dépouillement (Figure 7). Il faut toutefois faire attention aux ruptures entre les années qui ne sont pas toujours marquées par un saut de page dans le registre. Pour valider les résultats, on utilisera pour chaque année deux groupes de deux étudiants. Dans chaque groupe, un étudiant donne la nature de l'acte tandis que l'autre coche le nombre d'actes dans la colonne correspondante :

L'exemple des années 1682-1683

Ces deux premières années sont effectuées par tous les binômes d'étudiant simultanément

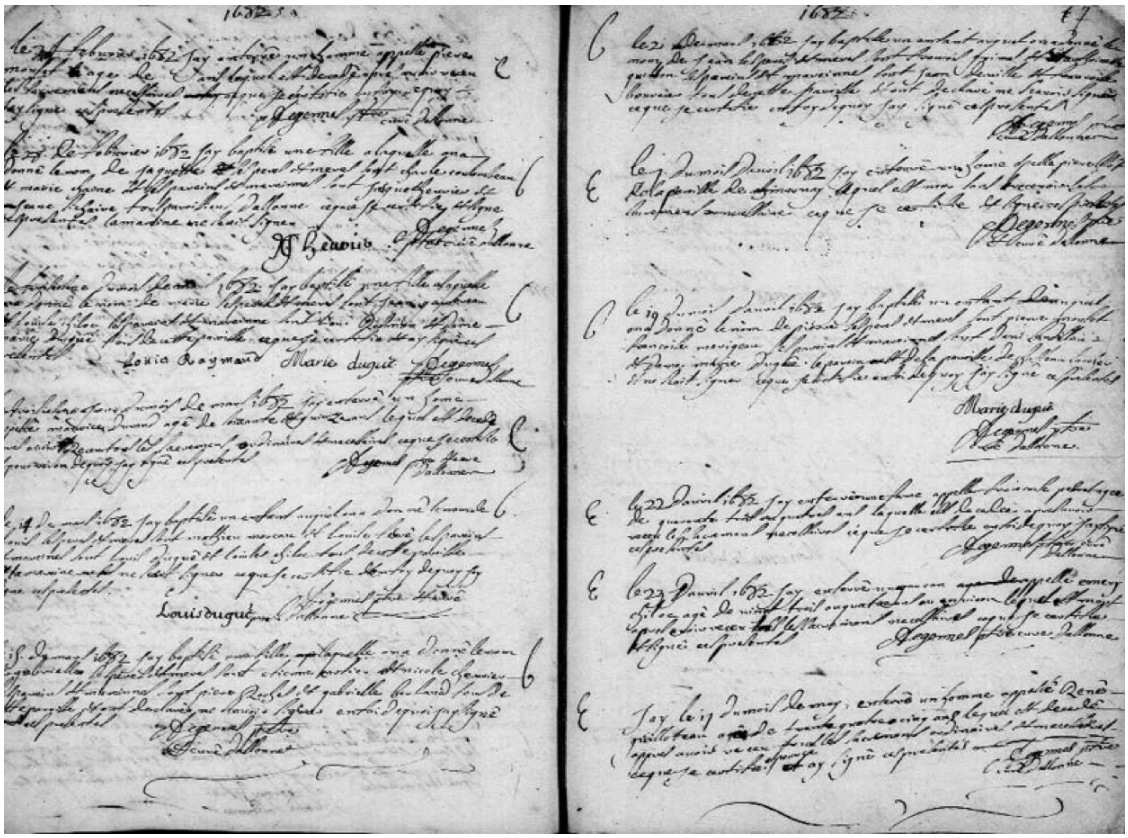

Figure 7 : Un exemple de registre - Aslonnes 1682

Les étudiants comprennent assez vite la signification des lettres "b", "e" et "m" que le curé place dans la marge du registre et s'en servent pour effectuer un comptage rapide (Figure 8). Mais on peut suggérer à une partie au moins des étudiants de procéder à une lecture plus attentive des actes via leur texte.

	BAPTEMES « *b* »	ENTERREMENTS « *E* »	MARIAGES « *M* »
1682	15	10	1
1683	23	3	5

Figure 8 : Relevé anonyme des actes - Aslonnes 1682-1683

Naturellement la méthode est imparfaite et les étudiants n'obtiennent pas tous le même résultat ce qui entraîne des discussions. Car plusieurs pièges peuvent se présenter :

- Naissances de jumeaux (compter deux naissances)
- Recopie par erreur du même acte ou bien pages dupliquées
- Déplacement d'un acte d'une année sur l'autre

- …

En pratique, seule une lecture attentive permet d'aboutir à des comptes fiables. Mais la lecture rapide permet de couvrir un grand nombre d'années avec une marge d'erreur raisonnable. Les étudiants apprennent ainsi qu'ils doivent effectuer un compromis entre la précision et la quantité de données collectées.

Travail collectif sur la période 1680-1740

On propose ensuite aux étudiants de se partager la collecte de la période 1680-1740 en attribuant à chaque binôme un bloc de 5 ans. Ceux qui ont fini les premiers peuvent ensuite prendre d'autres blocs… Le tableau où sont stockés les résultats est complété au fur et à mesure par l'enseignant (Figure 9).

ANNEE	B	E	M
1680	20	6	4
1681	32	7	1
1682	15	10	1
1683	23	3	5
1684			
1685			
1686			
1687			
1688			
1689			
1690			
1691			
1692			
1693			
1694			
1695			
1696			
1697			
1698			
1699			

ANNEE	B	E	M
1700			
1701			
1702			
1703			
1704			
1705			
1706			
1707			
1708			
1709			
1710			
1711			
1712			
1713			
1714			
1715			
1716			
1717			
1718			
1719			

ANNEE	B	E	M
1720			
1721			
1722			
1723			
1724			
1725			
1726			
1727			
1728			
1729			
1730			
1731			
1732			
1733			
1734			
1735			
1736			
1737			
1738			
1739			

Figure 9 : Tableau de relevé anonyme des actes - Aslonnes 1680-1739

On projette finalement aux étudiants en fin de séance le résultat du travail sous la forme d'un graphique réalisé à l'aide d'un tableur (Figure 10).

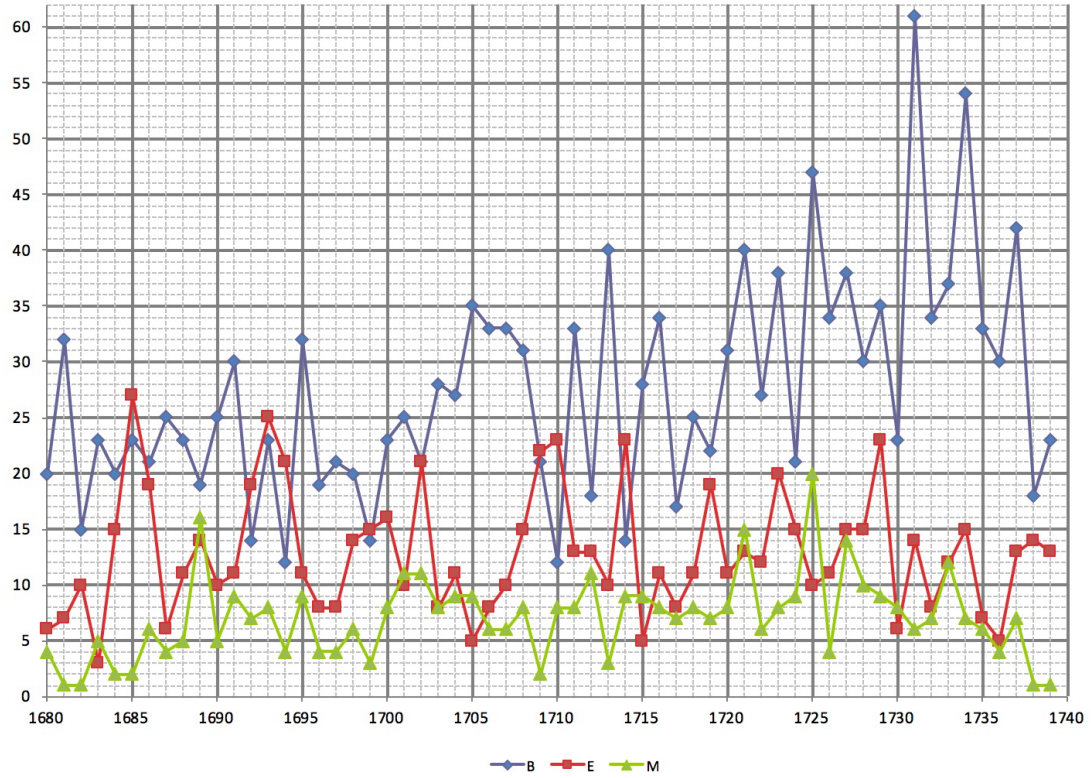

Figure 10 : Graphique de relevé anonyme des actes - Aslonnes 1680-1739

1.4 Premiers résultats

Les courbes qui sont le fruit du travail de tous les étudiants (chacun y a contribué) vont logiquement faire l'objet d'une interprétation collective. L'enseignant doit résister à la tentation de donner tout de suite les éléments de cours et - si possible - ne le faire qu'en réponse aux questions des étudiants. Il faut toutefois amener les étudiants à se poser au moins deux questions

Question 1 : Quelles sont les périodes de crise démographique ?

Les étudiants qui ont dépouillé les années 1684-86, 1692-94, 1703, 1709-1710 et 1714 ont dû être frappé par la montée brutale des décès qui remplissent des pages entières du registre. Mais ils ne pouvaient pas apprécier dans quelle mesure ces années étaient exceptionnelles. Désormais, la courbe complète permet de mettre en évidence l'existence d'**années où le nombre de décès est double ou triple par rapport aux autres années**. Ce faisant, les étudiants retrouvent la première définition des crises démographiques proposée par Pierre Goubert. Mais ils soulèvent aussi un intéressant problème statistique car la notion de doublement ne signifie pas forcément l'existence d'un **écart significatif**. Passer de 2 à 4 décès par an ne prouve rien. Passer de 20 à 40 est plus pertinent. A condition toutefois que la valeur 40 soit située en dehors de l'intervalle de confiance, etc. On peut doser la difficulté statistique au choix selon le niveau des étudiants, l'important étant qu'il ne s'agit pas d'un cours imposé mais d'une demande de leur part (*"Monsieur, j'hésite : vous pensez que c'est une crise …"*). Mais d'autres étudiants vont également suggérer que la

crise ne se limite pas à la mortalité et constater qu'il y a souvent un lien avec les autres courbes d'actes. En effet, un pic brutal de mortalité est souvent associé à :

- *Une baisse des baptêmes 1 an après* (plus exactement 9 mois après) car il y a logiquement moins de conceptions d'enfants en période de crise.
- *Une hausse des mariages dans les 2 ou 3 ans qui suivent* car les veufs et veuves doivent se remarier pour que l'économie rurale dont la famille est la cellule de base puisse fonctionner.

Là encore, on pourrait objectiver ces constats par des méthodes statistiques (corrélation temporelles entre X(t) et Y(t+1)), mais ce n'est nullement indispensable et en tous les cas ne doit se faire qu'à la demande des étudiants. On pourrait également leur donner immédiatement des éléments de cours sur les principales crises démographiques en France (https://www.histoire-genealogie.com/Les-grandes-crises-demographiques) ou sur la typologie de ces crises proposée par des historiens comme Garnot (1995). Mais si l'on veut jouer le jeu de la pédagogie inversée jusqu'au bout il est préférable de n'en rien faire, sauf si les étudiants le demandent explicitement. Il est plus intéressant de s'appuyer sur leurs propres savoirs, par exemple sur la crise de surmortalité de la canicule 2003 en France dont leurs parents ont pu leur parler.

Question 2 : Quelle est (approximativement) la population de la paroisse en 1710 ?

A première vue, la question est insoluble car on connaît les naissances et les décès mais pas la population totale. On apprend aux étudiants que le recensement n'existera pas avant le début du XIXe siècle. Là encore, il faut s'efforcer de ne pas anticiper trop sur le cours. Mais on peut leur fournir une lecture instructive, à la manière des indices dans une chasse au Trésor. Le texte des récréations mathématiques d'Ozanam suffit en général à mettre les étudiants sur la voie de la solution

- *Solution 1* : on multiplie les baptêmes de l'année 1710 par 27.5 ce qui donne (14 x 27.5) = 385 habitants. Toutefois, on remarque rapidement que la solution est fragile car si on avait choisi 1709 ou 1711 le résultat aurait été (30 x 27.5) = 825 habitants.
- *Solution 2* : on calcule donc une valeur moyenne ou médiane autour de l'année 1710, par exemple en allant de 1700 à 1720 ce qui donne à peu près 25 naissances par an, soit une population d'environ (25 x 27.5) = 687 habitants. Toutefois, on peut se demander si la valeur observée à Breslaw est réellement applicable à Aslonnes.
- *Solution 3* : L'enseignant ayant précisé que le taux de natalité est compris entre 30 et 40 naissances pour 1000 habitants, les étudiants vont trouver que le multiplicateur de Breslaw est en fait compris entre 1000/25 = 33 et 1000/40 = 25. On en déduit que la population d'Aslonnes se situe probablement entre (25 x 25) = 625 et (25 x 33) = 825 habitant. Dit plus simplement, la commune comporte "**entre 600 et 800 habitants vers 1710**"

254 RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES.

§. V.

Sur le rapport des naiſſances & des morts au nombre total des habitants d'un pays : Conſéquences de ces obſervations.

Comme il ſeroit bien difficile de faire l'énumération des habitants d'un pays, ſur-tout s'il falloit la réitérer autant de fois que des intérêts politiques peuvent exiger qu'on connoiſſe ſa population, on a tâché d'y ſuppléer, en déterminant le rapport des naiſſances ou des morts avec le nombre total des habitants de ce pays : car, comme dans tous les pays de l'Europe civilisés on tient des regiſtres des naiſſances & des morts, on peut, en les compulſant, juger de la population ; voir ſi elle augmente ou diminue, & examiner, dans le dernier cas, les cauſes qui produiſent cette diminution.

On déduit, par exemple, des tables de M. Halley, qui préſentent l'état de la population de Breſlaw vers l'année 1690, que ſur 34000 habitants il y arrivoit annuellement, calcul moyen, 1238 naiſſances ; ce qui donne le rapport des premiers aux ſecondes, de 27 ½ à 1. Pour des villes telles que Breſlaw, où il n'y a pas un grand abord d'étrangers, on peut donc prendre pour regle, de multiplier les naiſſances par 27 ½, & l'on aura le nombre des habitants.

Figure 11 : Récréations mathématiques d'Ozanam - édition de 1778 - cité par F. Héran, 2002

Cet exercice qui fait appel à notions statistiques et mathématiques les plus fondamentales (marge d'erreur, intervalle de confiance) peut être aussi mené avec humour comme un simple rappel des cours d'e CM2 d'école primaire et de la fameuse "règle de trois". Il suffit de dire aux étudiants "*Supposons qu'en France y a 30 naissances pour 1000 habitants … Si on observe 20 naissances à Aslonnes, alors sa population est de …*". Là encore, c'est à chaque enseignant de sentir la manière la plus efficace d'aboutir au résultat pour lui et pour les étudiants. Mais en ne brisant surtout pas le plaisir de la recherche de la solution.

A noter que lorsqu'on arrive à mener le dépouillement jusqu'en 1739, on constate une tendance à l'augmentation de plus en plus importante des baptêmes sans que les décès augmentent. On peut alors émettre l'hypothèse que le début du règne de Louis XV (1715-1739) correspond à une période d'accroissement démographique notable de la population d'Aslonnes ainsi que - mais on ne peut le prouver - le **début de la transition démographique** caractérisée par la baisse de la mortalité associée au maintien d'une fécondité élevée. Il y aura certes de nouvelles crises dans les années suivantes mais on ne retrouvera plus les gigantesques crises de la fin du règne de Louis XIV.

TD2 : DEPOUILLEMENT APPROFONDI D'UN TYPE D'ACTE (durée : environ 3 heures)

A l'issue de la première séance de TD, les étudiants ont été invités à constituer des binômes et à choisir une paroisse. Pour faciliter la comparaison ultérieure des résultats, on leur a demandé de choisir une paroisse dont les registres sont de bonne qualité au cours de la période de fin du règne de Louis XIV, c'est-à-dire au minimum entre 1705 et 1715. On leur a également suggéré de commencer à appliquer les méthodes du TD1 pour reconstituer les périodes de crise et estimer la population de leur paroisse afin d'avancer dans la préparation du travail d'évaluation oral ou écrit.

2.1 Construire une problématique

On leur annonce maintenant que chaque étudiant va devoir construire individuellement une problématique et tenter d'y répondre par l'analyse approfondie d'un type d'acte pour lequel il effectuera des relevés plus précis qu'au cours du premier TD. Chaque problématique correspondra à une diapositive de la présentation orale et une page du travail écrit final. Un groupe de trois étudiants travaillant sur la même paroisse devra donc développer trois problématiques, un binôme deux problématiques et un étudiant ayant choisi de travailler seul une seule problématique. En général les étudiants choisissent des problématiques portant sur des types d'acte différents (ex. l'un travaille sur les baptêmes et l'autre sur les sépultures) mais cela n'a rien d'obligatoire. Trois étudiants peuvent ainsi travailler simultanément sur les mariages compte-tenu de la richesse de cet acte.

Naturellement les étudiants ne voient pas forcément très bien quelle problématique choisir puisque le cours n'a pas encore eu lieu et - faut-il le rappeler ? - le mot *problématique* leur fait souvent peur. Pour les rassurer, il est utile de refaire à nouveau un travail collectif avec tout le groupe en leur proposant un dépouillement approfondi de quelques pages d'un registre pour voir quelles *questions* on peut en tirer. Je leur remets donc un modèle de fiche de dépouillement approfondi en leur précisant qu'ils devront l'adapter à leurs propres besoins (Figure 12).

La fiche que je propose ne constitue pas une solution optimale puisqu'elle propose de collecter tous les types d'actes à la fois alors que chaque étudiant travaillera sur un seul. Mais elle permet de mettre en valeur des renseignements importants ou faciles à collecter qui donnent l'assurance à chaque étudiant de pouvoir au moins aboutir à des résultats simples. Il y a évidemment d'autres renseignements potentiellement intéressants dans chacun des types d'actes, mais ils ne sont pas toujours faciles à trouver et dépendent de la qualité du curé qui a établi le registre. On laissera donc les étudiants trouver tout seul ces autres types d'information selon le type d'acte qu'ils ont choisi et la question qu'ils souhaitent poser. En général, le fait de travailler tous ensemble sur une petite série d'actes permet d'ouvrir la discussion et de découvrir les potentialités des actes. Voici à titre d'exemple un extrait de registre se prêtant bien à l'analyse

SOURCE : ASLONNES (Vienne) - BMS 1680-1699 ENQUETEURS : Claude GRASLAND DATE : 20/01/2010

	DATE			ACTE	SEXE	AGE	SIGNATURES	AUTRES RENSEIGNEMENTS SELON L'ACTE	Note
n°	Année	Mois	Jour	(B,E,M)	(M,F)	(ans, jours)	(hors curé)	ex. B: Illégitime / D : Célibataire / M : exogamie, endogamie	(n°)
1	1683	Jan	10	B	M				
2	"	"	"	M					
3	"	"	19	B	F				
4	"	"	30	B	F		1 (père)	Fille illégitime dont le père a signé l'acte	(1)
5	"	Fev	22	B	M				
6	"	"	23	M			8	les deux époux et lmes 4 témoins ont signé	
7	"	Mar	7	B	F		1 (parrain)		
8	"	"	"	B	M		1 (parrain)		
9	"	"	29	B	F				
10	"	Avr	2	E	M	18 ans		de la paroisse de Chateau-Larcher dont le curé a envoyé un certificat	
11	"	"	19	B	F				
12	"	"	29	B	F				
13	"	Mai	2	B	F				
14	"	"	23	M			4	Les deux époux ont signé ainsi que deux témoins - Les époux sont originaires d'ailleurs	(2)
15	"	"	28	B	F		1 (marraine)	La marraine qui a signé est "Dame Anne Degennes" et elle est citée avant le parrain.	

notes :

(1) Acte noté en double à la fin de l'année 1682 - Cf. Mariage des époux illégitimes le 23 Mai 1683

(2) Mariage régularisant 3 ans de concubinages. L'époux vivait antérieurement à Poitiers - Ils ont eu un enfant qui a été baptisé à Aslonnes le 30 Janvier 1683 - Dispensés des trois bans. Noms de famille étrangers à la commune. (TRES INTERESSANT)

Figure 12 : Fiche de dépouillement approfondi des actes

2.2. L'univers des possibles

Une fois achevé ce premier travail collectif, on rappelle aux étudiants le choix des informations à noter dépend des objectifs qu'ils se fixent. Il faut bien réfléchir aux types de questions auxquelles on souhaite répondre avant de commencer le relevé des actes. Il faut aussi s'interroger sur les qualités du registre paroissial qui sera utilisé. Par exemple, certains curés mentionnent l'origine des époux, d'autres pas. Certains curés notent l'âge des défunts d'autres pas. Certains curés enregistrent les décès d'enfant en bas âge, d'autres pas. Après un temps de réflexion, on peut mettre en commun les possibilités trouvées par les étudiants et - éventuellement - leur suggérer celles auxquelles ils n'auraient pas pensé ou auraient formulé de façon imparfaite. La liste ci-dessous précise pour chaque type d'information si elle concerne les baptêmes (B), enterrements (M) ou mariages (M) :

- **Date de l'acte (B, E, M)** : on notera systématiquement le mois et l'année, afin de pouvoir étudier ensuite les variations saisonnières de la natalité, la mortalité et la nuptialité. On pourrait également noter le jour de la semaine, si l'on voulait étudier les variations hebdomadaires, mais il faudrait alors passer par une table de conversion (calendriers anciens).

- **Sexe (B, E)** : on notera systématiquement le sexe des nouveaux nés (B) et des défunts (E) afin de pouvoir calculer les variations par genre de la natalité (sex-ratio à la naissance) et de la mortalité (âge au décès selon le sexe).

- **Âge (E, M)** : on notera systématiquement l'âge du défunt (E) et celui des deux époux (M) lorsqu'il est mentionné dans l'acte. Dans le cas des décès, on pourra ainsi calculer des taux de mortalité infantile ou juvénile, voire – mais c'est beaucoup plus compliqué - estimer la longévité et reconstituer des tables d'espérance de vie. Dans le cas des mariages, on pourra reconstituer l'âge moyen au mariage des hommes et des femmes et en déduire l'effet du mariage plus ou moins tardif sur la fécondité.

- **Statut matrimonial (E, M)** : lorsqu'il est mentionné, le statut matrimonial (célibataire, marié, veuf) apportera des renseignements utiles ou permettra de combler des lacunes. Ainsi, dans les registres du Poitou, un homme célibataire est désigné par le terme « *garçon* » alors qu'il est appelé « *homme* » s'il est marié. Idem pour une femme qui sera appelée « *femme* » si elle est mariée et « *fille* » si elle est célibataire. On peut ainsi dans le cas des décès retrouver des âges indirectement (un « *garçon* » ou une « *fille* » a généralement moins de 30 ans). Dans le cas des mariages, on peut étudier le phénomène du remariage des veufs et des veuves.

- **Origine géographique (B, E, M)** : principalement dans le cas des mariages, mais aussi parfois dans celui des baptêmes et des enterrements, on peut mentionner des personnes extérieures à la commune avec indication du nom de leur origine. Ceci permet d'étudier l'endogamie, c'est-à-dire les mobilités géographiques des populations.

- **Profession ou statut social (B, E, M)** : Il peut également arriver que soit mentionnée la profession du défunt (E), celle des parents (B) ou celle des époux (M) ainsi que celle des éventuelles parrains ou marraines (B) et témoins (M). Ce renseignement permet d'étudier les variations sociales de la mortalité et de la natalité. Il permet également dans le cas des mariages d'étudier l'homogamie, c'est-à-dire le fait de se marier avec des personnes du même groupe social.

- **Signatures (B, E, M)** : En dehors du curé qui doit toujours signer l'acte, on peut trouver (rarement) d'autres signatures : celles des parents et parrains ou marraines (B), celle des époux et épouses (M), celles des témoins (M, E). Dans un contexte de très faible alphabétisation, ces signatures sont une indication très précieuse sur le statut social et le niveau d'éducation des personnes.

- **Illégitimité (B)** : Certains actes de baptêmes mentionnent le fait qu'un enfant n'est pas « légitime » ou est de « père inconnu ». Cela permet de suivre les mouvements de transformation sociale au cours du temps et d'analyser les différences entre campagnes et villes (où l'illégitimité est plus fréquente).

- **Varia** : Une foule d'autres annotations peuvent apporter des informations inédites. Par exemple, certains curés notent le prix du blé, d'autres le temps qu'il fait, etc….

2.3 Choix de l'échantillon

Avant que les étudiants ne choisissent de façon définitive leur question de recherche, on leur précise quelques règles qui doivent présider au choix de leur dépouillement :

1. **Echantillon de taille suffisante** : pour fixer les idées, on propose un nombre minimal de 100 actes, sachant que ce nombre peut être plus élevé si on procède à des relevés rapides (ex. signature des actes de baptêmes) ou plus réduit si l'on procède à une recherche d'informations rares (erg. origine géographique des conjoints nés dans d'autres paroisses). Pour des étudiants peu familiers avec la statistique, on précisera juste que le calcul d'un « *pourcentage* » signifie littéralement « *… pour 100 actes* » et qu'il serait illogique d'employer ce terme si on a relevé moins de cent actes. Si par exemple on a relevé 30 actes de naissance dont 3 concernent des enfants "illégitimes", on dira qu'*une naissance sur dix* est illégitime et non pas *10% des naissances sont illégitimes*. Si l'orientation du cours est davantage adossée à un cours de statistique avancée, on leur précisera que leurs conclusions ne pourront pas être validée par un test statistique si la taille de l'échantillon est trop faible. La remarque vaut également pour les enseignants : à chacun de moduler l'exigence et le niveau d'explication en fonction de ses compétences.

2. **Choix de la période d'observation et stratification** : Le travail réalisé au cours du TD1 a normalement permis aux étudiants de mettre en évidence des périodes différentes, notamment des périodes de crise et des périodes de répit (on évitera de parler de période "normale" dans le contexte de l'Ancien Régime). Du coup, une étudiante s'intéressant par exemple à la mortalité par âge et par sexe pourra subdiviser son échantillon en deux sous-ensemble, l'un correspondant aux périodes de crise et l'autre aux périodes de répit. De la même manière, elle pourra étudier les variations de la mortalité infantile par mois, etc. Un cas particulier concerne les actes de mariage qui sont par définition plus rares que les autres. Il peut dès lors arriver que la période de relevé de ces actes de mariage soit plus longue que la période d'analyse des crises effectuée au TD1 si on veut aboutir à un échantillon de taille suffisante.

3. **Choix de l'espace d'étude** : A titre personnel, je laisse les étudiants choisir librement leur paroisse d'étude tout en encourageant la dispersion spatiale des points d'observation afin de pouvoir comparer ensuite l'impact des grandes crises économiques (1693-94) ou climatiques (1709-1710) en différents points du royaume de France. Mais il peut également être intéressant de concentrer les recherches sur un même territoire, notamment si l'on s'intéresse aux effets de mobilité géographique et s'i l'on veut reconstituer des réseaux d'échanges matrimoniaux.

4. **Population et niveau urbain des paroisses** : Dans le cas des paroisses rurales, il est vivement conseillé aux étudiants de retenir des paroisses comportant au moins 500 âmes (c'est-à-dire au moins 20 baptêmes par an), faute de quoi les courbes de mortalité et de natalité établies au TD1 vont afficher des comportements chaotiques liés à la faiblesse de l'échantillonnage. C'est sans doute intéressant d'un point de vue statistique mais très frustrant d'un point de vue thématique car le binôme qui a choisi une paroisse trop petite ne peut effectuer aucune comparaison valable avec les autres binômes, au moins pour le TD1. Et pour le TD2, il doit prendre des périodes tellement longues pour aboutir à un échantillon valable qu'il devient difficile d'interpréter les résultats. Le cas des paroisses urbaines est différent puisque leur population importante peut aboutir à un nombre considérable d'actes par an (parfois 200 ou plus). Il y a en outre plusieurs paroisses dans les villes importantes ce qui impose un

choix raisonné de celle qui est retenue. Dans ce cas, il faut évidemment réduire la période d'observation et travailler par mois plutôt que par année au cours du TD1. C'est la raison pour laquelle je prends toujours comme référence le 1er janvier 1710 puis je demande aux étudiants d'élargir l'espace d'étude autour de ce point non pas en années mais en nombre d'actes.

2.4 Les variations saisonnières

Il est important de toujours prévoir une solution de secours pour les étudiants qui ont des difficultés à lire les registres, qui sont tombés sur un "mauvais" curé ou plus simplement qui n'ont pas accroché à l'exercice (c'est rare, mais cela arrive). Dans ce cas, on peut leur proposer un exercice simple mais néanmoins intéressant qui consiste à étudier les variations saisonnières des actes. Il leur suffit dans ce cas de noter le mois correspondant aux actes puis à totaliser les résultats sur une période d'observation correspondant à un nombre fini d'années complètes. Une feuille de tableur mise à leur disposition sur leur permet de visualiser ensuite facilement le résultat et de repérer les excédents ou déficits de présence des actes selon les mois (Figure 13).

Registre paroissial de la commune d'Aslonnes (Vienne)

BAPTEMES	Année 1681	1682	1683	1684	1685	Total	Jours	Tot/Jour	Indice 100
Jan	1	1	3	1	1	7	31	0,226	73
Fev	4	3	1	3	3	14	28,25	0,496	160
Mar	4	4	3	3	6	20	31	0,645	209
Avr	4	1	2	4	3	14	30	0,467	151
Mai	1	1	2	1	2	7	31	0,226	73
Jun	2	1	0	0	0	3	30	0,100	32
Jul	2	0	3	1	1	7	31	0,226	73
Aou	5	1	2	2	1	11	31	0,355	115
Sep	2	0	4	1	1	8	30	0,267	86
Oct	2	1	1	2	1	7	31	0,226	73
Nov	1	0	0	1	2	4	30	0,133	43
Dec	4	2	2	1	2	11	31	0,355	115
Total	32	15	23	20	23	113	365,25	0,309	100

Mois	Moyenne	Conception	Ecart
Jan	100	73	-27
Fev	100	43	-57
Mar	100	115	15
Avr	100	73	-27
Mai	100	160	60
Jun	100	209	109
Jul	100	151	51
Aou	100	73	-27
Sep	100	32	-68
Oct	100	73	-27
Nov	100	115	15
Dec	100	86	-14

ENTERREMENTS	Année 1681	1682	1683	1684	1685	Total	Jours	Tot/Jour	Indice 100
Jan	0	1	0	1	0	2	31	0,065	39
Fev	0	2	0	2	3	7	28,25	0,248	151
Mar	0	1	0	0	2	3	31	0,097	59
Avr	0	3	1	2	6	12	30	0,400	244
Mai	1	0	0	1	3	5	31	0,161	98
Jun	0	1	0	2	0	3	30	0,100	61
Jul	0	0	0	1	3	4	31	0,129	79
Aou	0	0	0	0	2	2	31	0,065	39
Sep	1	0	0	0	1	2	30	0,067	41
Oct	1	0	0	2	0	3	31	0,097	59
Nov	1	0	2	0	4	7	30	0,233	142
Dec	3	1	0	5	1	10	31	0,323	196
Total	7	9	3	16	25	60	365,25	0,164	100

Mois	Moyenne	Décès	Ecart
Jan	100	39	-61
Fev	100	151	51
Mar	100	59	-41
Avr	100	244	144
Mai	100	98	-2
Jun	100	61	-39
Jul	100	79	-21
Aou	100	39	-61
Sep	100	41	-59
Oct	100	59	-41
Nov	100	142	42
Dec	100	196	96

MARIAGES	Année 1681	1682	1683	1684	1685	Total	Jours	Tot/Jour	Indice 100
Jan	0	1	1	1	0	3	31	0,097	321
Fev	0	0	1	1	1	3	28,25	0,106	353
Mar	0	0	0	0	1	1	31	0,032	107
Avr	0	0	0	0	0	0	30	0,000	0
Mai	0	0	1	0	0	1	31	0,032	107
Jun	0	0	1	0	0	1	30	0,033	111
Jul	0	0	0	0	0	0	31	0,000	0
Aou	0	0	0	0	0	0	31	0,000	0
Sep	0	0	0	0	0	0	30	0,000	0
Oct	1	0	0	0	0	1	31	0,032	107
Nov	0	0	1	0	0	1	30	0,033	111
Dec	0	0	0	0	0	0	31	0,000	0
Total	1	1	5	2	2	11	365,25	0,030	100

Mois	Moyenne	Décès	Ecart
Jan	100	321	221
Fev	100	353	253
Mar	100	107	7
Avr	100	0	-100
Mai	100	107	7
Jun	100	111	11
Jul	100	0	-100
Aou	100	0	-100
Sep	100	0	-100
Oct	100	107	7
Nov	100	111	11
Dec	100	0	-100

Figure 13 : Fiche de variations saisonnières - Aslonnes 1681-1685

Les variations saisonnières les plus faciles à interpréter concernent **les mariages** en raison du poids des interdits religieux qui seront discutés en cours. Les variations des baptêmes que l'on convertit en **conceptions** après décalage de neuf mois peuvent également produire de jolies interprétations (pas toujours vérifiables !) sur l'effet de la température et de l'ensoleillement … mais aussi des périodes d'activité économique (moisson, vendange, campagnes de pêche, …). Il est en revanche déconseillé de les analyser dans le cas des **enterrements** car les crises peuvent créer des pics très localisés qu'il vaut mieux étudier

isolément plutôt que de les mélanger. A la limite, l'étude de la saisonnalité des décès est intéressante mais à condition de distinguer périodes de crise et de répit.

3. COURS : DEMOGRAPHIE HISTORIQUE (durée : environ 3 heures)

Les étudiants ayant commencé à réaliser les travaux demandés dans le TD1 et le TD2 sont particulièrement demandeurs de connaissances pour interpréter les résultats déjà obtenus. La méthodologie de pédagogie inversée (TD avant le cours) est ici particulièrement pertinente et le niveau d'attention au cours est très élevé, même si certains étudiants sont inquiets et frustrés lorsqu'ils ont pris du retard dans l'achèvement des travaux demandés dans le TD1 (mais c'est parfois de leur faute). Le cours va en tous les cas correspondre à une **révélation** au sens fort du terme pour la plupart des étudiants qui ont bien formulé une question et ont soif de savoir si les résultats obtenus sur leur paroisse sont conformes ou non à ceux obtenus par les historiens. Il n'est pas rare que des étudiants aient même anticipé le cours et commencé à chercher eux-mêmes des informations, le plus souvent sur les sites web de généalogie plutôt que dans les travaux universitaires.

Pour les enseignants qui découvrent la démographie historique à l'occasion de cet enseignement, il faut tout d'abord souligner que l'essentiel des connaissances utiles se trouve réunie dans un excellent manuel de synthèse de 125 pages :

- **Garnot B., 1988**, *La population française aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Editions Ophrys - Synthèse Histoire, Paris, 125 p.

Le minimum requis pour dispenser le cours est la lecture intégrale de ce petit livre qui sera ensuite conseillé aux étudiants pour interpréter leurs résultats. Il existe en effet un chapitre spécial pour chacun des actes qui fournira les clés d'interprétation de l'exercice du TD2. Le but du cours sera plutôt de résumer les autres chapitres généraux, notamment la chronologie des crises démographiques et de leur mécanisme qui est indispensable pour l'interprétation des résultats du TD1. Le plan de cours qui suit peut naturellement être adapté par chaque enseignant en fonction de l'orientation qu'il a donné aux exercices précédents et des lectures qu'il a pu effectuer en dehors de l'ouvrage de Garnot.

- N.B. qu'un enseignant qui souhaite tenter la séquence complète que nous proposons et qui ne connaît pas la démographie historique, se priverait d'un grand plaisir s'il commençait sa préparation par la lecture du cours qui va suivre. Il est beaucoup plus intéressant de se placer dans la position des étudiants et de faire soi-même les deux TD avant de lire ce qui suit.

- N.B.2 : Nous reproduisons ici un certain nombre de figures et de documents utilisés en cours en précisant leur référence. Ces documents sont fournis pour les évaluateurs mais seront retirés lors de la mise en ligne de la feuille - si elle est acceptée - en raison des problèmes de copyright

3.1 La naissance de la démographie historique en France

J'utilise ici le plus souvent le texte introductif de l'ouvrage Garnot (1995) qui fournit une bonne synthèse d'une histoire assez complexe (Texte 1)

La démographie* historique en France est une science jeune et très active. Elle constitue aujourd'hui l'un des points forts des sciences humaines, grâce aux résultats qu'elle a obtenus depuis une trentaine d'années.

Les historiens démographes contemporains n'ont pas inventé de toutes pièces leur discipline. Dès les XVIIe et XVIIIe siècles, des esprits curieux, comme Vauban, Saugrain, ou encore l'abbé d'Expilly, s'intéressent aux problèmes de population. Au XIXe siècle, plusieurs ouvrages sérieux sont publiés sur ce sujet comme ceux de Levasseur. Pourtant, l'historien Armand Brette peut écrire en 1904 qu' *« il est aussi vain de chercher à connaître la population de la France en 1789 que de calculer le nombre des animaux enfermés dans l'arche de* Noé ». La démographie générale se constitue pendant la première moitié du XXe siècle sans que l'immense majorité des historiens se sente alors concernée, a l'exception d'Ernest Labrousse et de Jean Meuvret.

Il faut attendre le début des années 1950 pour que l'élan décisif soit enfin donné. Le démographe Louis Henry et l'historien Pierre Goubert ont alors l'idée, chacun de son côté, de tirer massivement parti des registres paroissiaux d'état civil ancien. Ils publient, entre 1952 et 1954, trois articles, l'un de Louis Henry, les deux autres de Pierre Goubert, qui invitent les chercheurs à utiliser ces « masses dormantes » pour une meilleure connaissance de la population française d'Ancien Régime. En1956, Louis Henry fait paraître, avec Michel Fleury, un manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien, depuis constamment réédité et enrichi, et étudie en 1958 la paroisse normande de Crulai. Pierre Goubert publie en 1960 sa thèse consacrée au Beauvaisis au XVIIe siècle, où la démographie occupe une place fondamentale.

La démographie historique est née. Les études se multiplient, dans le sillage des travaux des deux précurseurs, dont certaines des premières conclusions sont aujourd'hui contestées par leurs épigones. Mais peu importent ces polémiques. L'essentiel est bien que le travail accompli depuis un peu plus de trente ans est considérable. Il permet de décrire aujourd'hui la composition et révolution de la population française pendant l'Ancien Régime, c'est-à-dire du début du XVIe siècle jusqu'à la veille de la Révolution.

Cette description, comme toujours en histoire, n'est ni définitive ni exhaustive. Notre savoir est très inégal, selon les époques et les régions. Le XVIe siècle demeure mal connu presque partout, faute de sources, à l'exception notable de la Bretagne; le XVIIe siècle est un peu mieux loti, du moins après 1670; mais c'est seulement à partir de 1740 que les historiens disposent, presque partout, de documents abondants, bien qu'encore insuffisants, les registres paroissiaux. A cette inégalité chronologique, il faut ajouter une inégalité géographique : quelle que soit l'époque considérée, certaines régions ont fait l'objet de recherches plus importantes que d'autres; nous connaissons bien mieux l'histoire démographique du Bassin Parisien que celle du Midi méditerranéen. De plus, nos connaissances progressent et se modifient au fur et à mesure des découvertes nouvelles.

Texte 1 : Les origines de la démographie historique (Garnot, 1995, pp. 9-10)

On propose ensuite aux étudiants de répondre aux questions suivantes

- Proposer une datation de la naissance de la démographie historique en France (1950-1960)
- Dresser un portrait de ses deux pères putatifs (Louis Henry et Pierre Goubert) en soulignant les différences et les complémentarités entre leurs approches
- Mettre en valeur l'importance de la découverte d'une source de données nouvelles qui, à l'instar des matières premières n'a pas d'intérêt tant qu'on n'a pas inventé le mode d'emploi.

3.2 Sources et méthodes en démographique historique

Dans cette section, on va replacer les registres paroissiaux du XVIe-XVIIIe siècle dans un cadre historique plus large.

3.2.1 Du dénombrement au recensement

On revient sur les difficultés qu'ont rencontré les étudiants dans l'évaluation de la population de leur paroisse au cours du TD1 à travers une histoire des origines du recensement. L'idée est de montrer que le comptage des populations est un miroir fidèle de l'histoire de la société et de l'affirmation successive de la cellule familiale puis de l'individu.

Etape 1 : Le dénombrement des "feux" (foyers)

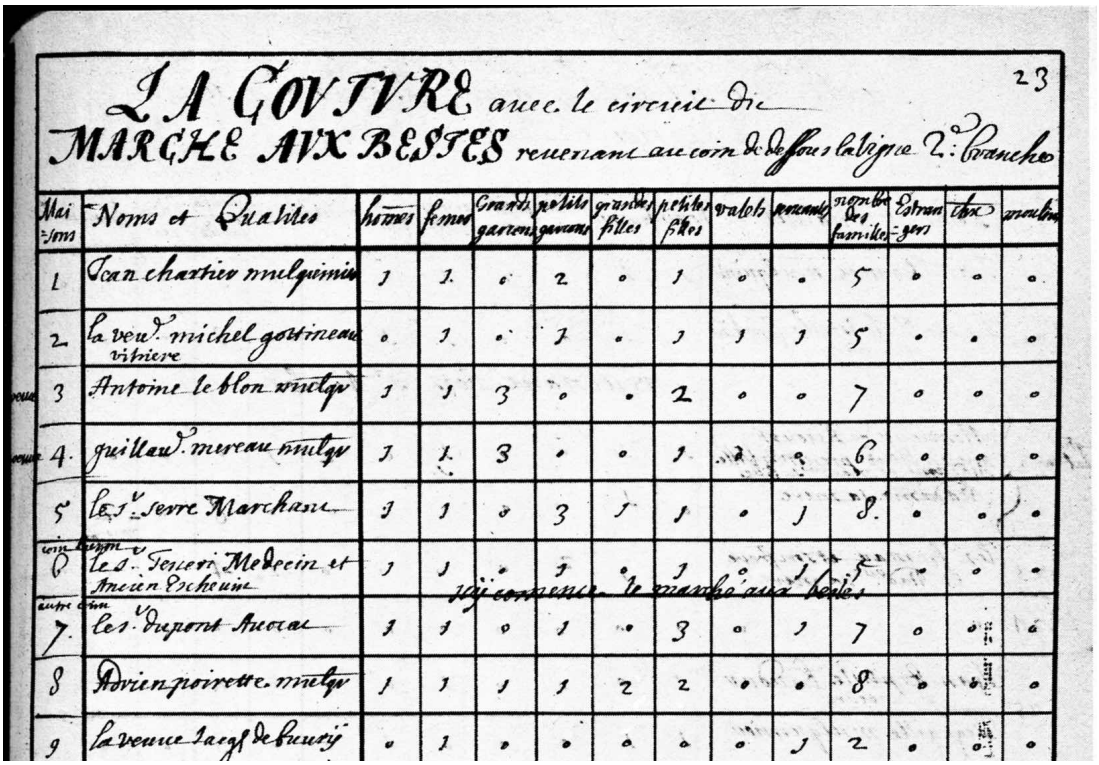

23

LA COUTURE avec le circuit du MARCHE AUX BESTES renenant au coin de dessous la Cayque 2e Branche

Maisons	Noms et Qualites	hommes	femmes	Grands garçons	petits garçons	grandes filles	petites filles	valets	servantes	nombre des familles	Etrangers	chevaux	moulins
1	Jean chartier mulquinier	1	1	0	2	0	1	0	0	5	0	0	0
2	la veu. michel gastineau vitriere	0	1	0	1	0	1	1	1	5	0	0	0
3	Antoine le blon mulqr	1	1	3	0	0	2	0	0	7	0	0	0
4	guillau. mureau mulqr	1	1	3	0	0	1	0	0	6	0	0	0
5	les s. serre Marchand	1	1	0	3	1	1	0	1	8	0	0	0
6	les s. Tenerie Medecin et Ancien Echevin	1	1	0	1	0	1	0	1	5	0	0	0
7	les s. dupont Aucat	1	1	0	1	0	3	0	1	7	0	0	0
8	Adrien poirette. mulqr	1	1	1	1	2	2	0	0	8	0	0	0
9	la veuve Jacq. de Bouvy	0	1	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0

Figure 14 : Dénombrement du gouvernement de Valenciennes effectué en novembre 1693 selon la méthode de Vauban (source : Dupâquier J., 1974)

Commentaire : Le maréchal de Vauban avait mis au point une «*méthode générale et facile pour faire le dénombrement des peuples » qui est ici appliquée en novembre 1693 aux faubourgs et villages du gouvernement de Valenciennes « pour scavoir le nombre de bouches qu'il y at dans le gouvernement et par conséquent les consommations qui se peuvent faire par mois et années (…) pour dans un temps de guerre ou autre prévenir prudemment une disette publique qui par le long temps pourrait faire périr bien du monde*».

- Pour un quartier donné (ici, « La Couture – Marché aux Bestes »), les maisons sont numérotées en mentionnant si elles sont neuves (c'est le cas des n°3 et n°4).
- Pour chaque ménage, on note le nom du chef de ménage et sa profession (par exemple le n°2 est « la veuve Michel Gastineau, vitrière »).
- On dénombre enfin dans les différentes colonnes le nombre d'hommes (mariés ou veufs), de femmes (mariées ou veuves), de grands garçons (célibataires de plus de 14 ans), de petits garçons (moins de 14 ans), de grandes filles (célibataires de 12 ans et plus), de petites filles (moins de 12 ans), de valets, de servantes.
- La colonne nombre de famille donne la population totale du ménage et est suivie par trois colonne pour les étrangers, les chevaux et les moulins (!)
- On voit que ce dénombrement très imparfait mélange des renseignements démographiques et économiques.

Etape 2 : Liste nominative d'habitant

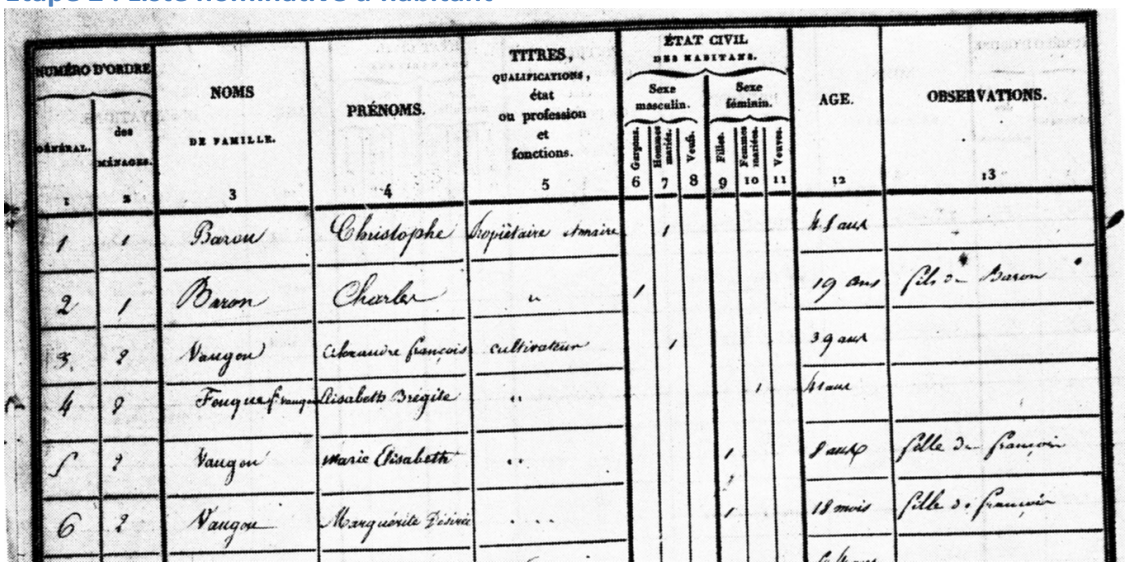

NUMÉRO D'ORDRE Général. 1	NUMÉRO D'ORDRE des ménages. 2	NOMS DE FAMILLE. 3	PRÉNOMS. 4	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions. 5	ÉTAT CIVIL DES HABITANS. Sexe masculin. Garçons. 6	Hommes mariés. 7	Veufs. 8	Sexe féminin. Filles. 9	Femmes mariées. 10	Veuves. 11	AGE. 12	OBSERVATIONS. 13
1	1	Baron	Christophe	Propriétaire Armaire		1					48 ans	
2	1	Baron	Charles	"	1						19 ans	fils de Baron
3	2	Vaugon	Alexandre françois	cultivateur		1					39 ans	
4	2	Fouquet Vaugon	Elisabeth Brigite	"					1		41 ans	
5	2	Vaugon	Marie Elisabeth	"				1			8 ans	fille de françois
6	2	Vaugon	Marguérite Désirée	...				1			18 mois	fille de françois

Figure 15 : Liste nominative d'habitant, Recensement, France, 1836

Commentaire : Ce recensement de 1836 montre un progrès dans le *processus d'individualisation* puisque chaque personne a désormais droit à une ligne entière (alors que dans le dénombrement de Vauban on avait une ligne par ménage). Mais une analyse plus précise du document montre le poids d'un système très patriarcal où le *chef de ménage* demeure la personne de référence autour de laquelle on rattache les autres membres du ménage en tant que fils, fille, épouse, etc.…

Etape 3 : Fiche individuelle

— 23 —

CANTON

COMMUNE

Quartier

Rue

MODÈLE N° 1.

ANNEXE à la circulaire du 15 octobre 1876.

Format : 0m,19 sur 0m,25.

DÉNOMBREMENT DE 1876.

BULLETIN INDIVIDUEL.

Ce bulletin devra être rempli pour chaque individu recensé. — On réunira en un paquet tous les bulletins d'une maison, après avoir préalablement formé un paquet par ménage (1).

Nom et prénoms.....		
Sexe et état civil.....		Indiquer si l'individu recensé est : Du sexe masculin ou du sexe féminin; Garçon, marié ou veuf; Fille, mariée ou veuve. Indiquer, s'il est chef de ménage, et, s'il ne l'est pas, inscrire le nom du chef de ce ménage et la position que l'individu recensé occupe par rapport à lui : fils, parent, allié, employé ou domestique.
Age. — Profession.....		Indiquer exactement l'année de la naissance et la soustraire du millésime 1876. Indiquer la profession de l'individu recensé d'après la classification du tableau n° 7. Si l'individu est domestique, indiquer en regard la profession du maître. Si l'individu n'exerce aucune profession et vit du travail d'un autre, indiquer cette profession en y ajoutant la désignation : *famille*.
Origine. — Nationalité.....		Si la personne est française, indiquer si elle est née dans le département ou hors du département. Inscrire la nationalité des étrangers d'après la classification du tableau n° 7.
Infirmités.....		Indiquer si l'individu recensé est fou, idiot ou crétin, goîtreux, aveugle, sourd-muet. Pour ces deux dernières infirmités, faire connaître si elles datent de la naissance ou si elles sont survenues postérieurement.

Figure 16 : Bulletin individuel de recensement, France, 1876

- **Commentaire** : Ce recensement de 1876 correspond à un stade supplémentaire d'individualisation où chaque individu est décrit par une page entière tandis que le ménage dans son ensemble fait l'objet d'une fiche séparée. On voit apparaître de nouvelles préoccupations à la fois politique (catégorisation précise des étrangers) et sanitaires (mention des infirmités). Mais la structure patriarcale demeure très forte (ex. la profession d'un domestique est celle de son maître) et les recensements demeurent toujours un reflet fidèle des structures inégalitaires des sociétés qui les produisent.

3.2.2 Des registres paroissiaux à l'état-civil

Les grandes étapes de mise en place des registres paroissiaux sont décrites dans Garnot (pp. 87-89) et peuvent se résumer en quatre dates principales :

- **1539 - Ordonnance de Villers-Cotterêts** : Le pouvoir royal ordonne la généralisation du relevé des baptêmes par les curés du royaume de France. Cette pratique avait été initiée par quelques évêques auparavant. Mais cette mesure est difficile à appliquer, surtout dans le contexte des guerres de religion au XVIe siècle (les Protestants ne figurant évidemment pas dans les registres catholiques …)

- **1579 - Ordonnance de Blois** : Le pouvoir royal demande désormais au curé de relever les trois actes (baptêmes, mariages, sépultures) et ordonne que le registre soit déposé annuellement au tribunal le plus proche. Il s'agit donc désormais d'une action de contrôle politique davantage que religieuse. Mais son application demeure limitée aux régions où le roi peut l'imposer.

- **1667 - Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye ou "Code Louis"** : Un pouvoir royal désormais plus puissant impose et précise les règles antérieures et demande que le registre soit tenu en deux exemplaires, l'un restant dans la paroisse et l'autre remis au représentant du roi (intendant, …). En outre, le contenu des actes est normalisé avec fixation de règles précises de procédure, notamment en ce qui concerne les témoins. On passe donc à une forme juridique de l'acte.

- **1736 :** une déclaration royale précise les règles du "Code Louis" et impose notamment que les deux registres soient tenus simultanément par le curé. En effet, une partie de ceux-ci les recopiaient en fin d'année ce qui produisait beaucoup d'erreurs. Il s'agit donc d'une normalisation de la qualité de la statistique.

Sans demander aux étudiants de retenir le détail de ces ordonnances, il est important de leur montrer a posteriori pourquoi on a choisi la période d'étude postérieure à 1667 puisque ce n'est qu'à cette époque que la collecte statistique se généralise à tout le Royaume de France. On leur montre aussi pourquoi la normalisation des actes en fait des documents administratifs plutôt que religieux et marque l'avènement de la bureaucratie et d'une forme de droit public ayant une forme d'universalité puisque tout individu est enregistré, sans condition de naissance, de genre ou de fortune. L'Etat-Civil qui remplacera les registres paroissiaux sous la Révolution Française n'a donc modifié qu'à la marge une transformation mise en place bien avant.

3.2.3. L'utilisation des registres et la méthode de reconstitution des familles

Les étudiants ayant a priori bien avancé dans l'analyse de leur paroisse, il est important de leur précise que les méthodes qu'ils ont utilisées dans le TD1 et le TD2 sont certes éclairantes mais comportent des faiblesses qui n'avaient pas échappé aux fondateurs de la démographie historique et en particulier au polytechnicien Louis Henry. Celui-ci remarque en effet très tôt que les relevés effectués sur une seule paroisse comportent des biais d'échantillonnage et négligent au moins trois facteurs essentiels :

- *Le caractère systématique ou non des relevés effectués par le curé* : ce problème concerne tout particulièrement la mortalité infantile qui fait souvent l'objet d'un sous-enregistrement. Un enfant "ondoyé" par ses parents qui décède quelques heures après sa naissance peut très bien ne faire l'objet ni d'un baptême, ni d'un enterrement dans le registre. Certains curés peuvent également ajouter une simple croix "+" en face des baptêmes correspondant à des enfants décédés quelques jours après …
- *La mobilité des populations qui fausse les calculs* : là encore, le problème est particulièrement sensible pour la mortalité des jeunes enfants qui sont fréquemment mis en nourrice dans d'autres paroisses. Une commune qui accueille beaucoup de nourrissons verra sa mortalité infantile artificiellement augmentée tandis que celle qui en envoie verra la sienne diminuée.
- *Des renseignements essentiels ne peuvent être obtenus que par une reconstitution de trajectoires individuelles et familiales*, par exemple en ce qui concerne la fécondité ou le développement de la contraception.

Le traité de démographie historique publié en 1970 par L. Henry va donc proposer une méthode beaucoup plus coûteuse en temps de travail mais incomparablement plus efficace : **la reconstitution des familles**. Sans entrer dans le détail (Cf. Garnot pp. 95-97), il s'agit de partir d'un mariage et de reconstituer ensuite le mieux possible l'ensemble des destinées des deux époux, de leurs parents et de leurs enfants ! Et une analyse statistique de ces fiches de famille suppose d'en avoir reconstitué plusieurs centaines ce qui représentait un travail considérable pour les historiens qui se lançaient dans l'aventure à une époque où les micro-ordinateurs n'existaient pas et où l'outil de base était la fiche cartonnée …

Mais le jeu en valait la chandelle, en on peut le montrer aux étudiants en leur faisant étudier rapidement tout ce que l'on peut tirer d'une unique fiche de famille. (Figure 17)

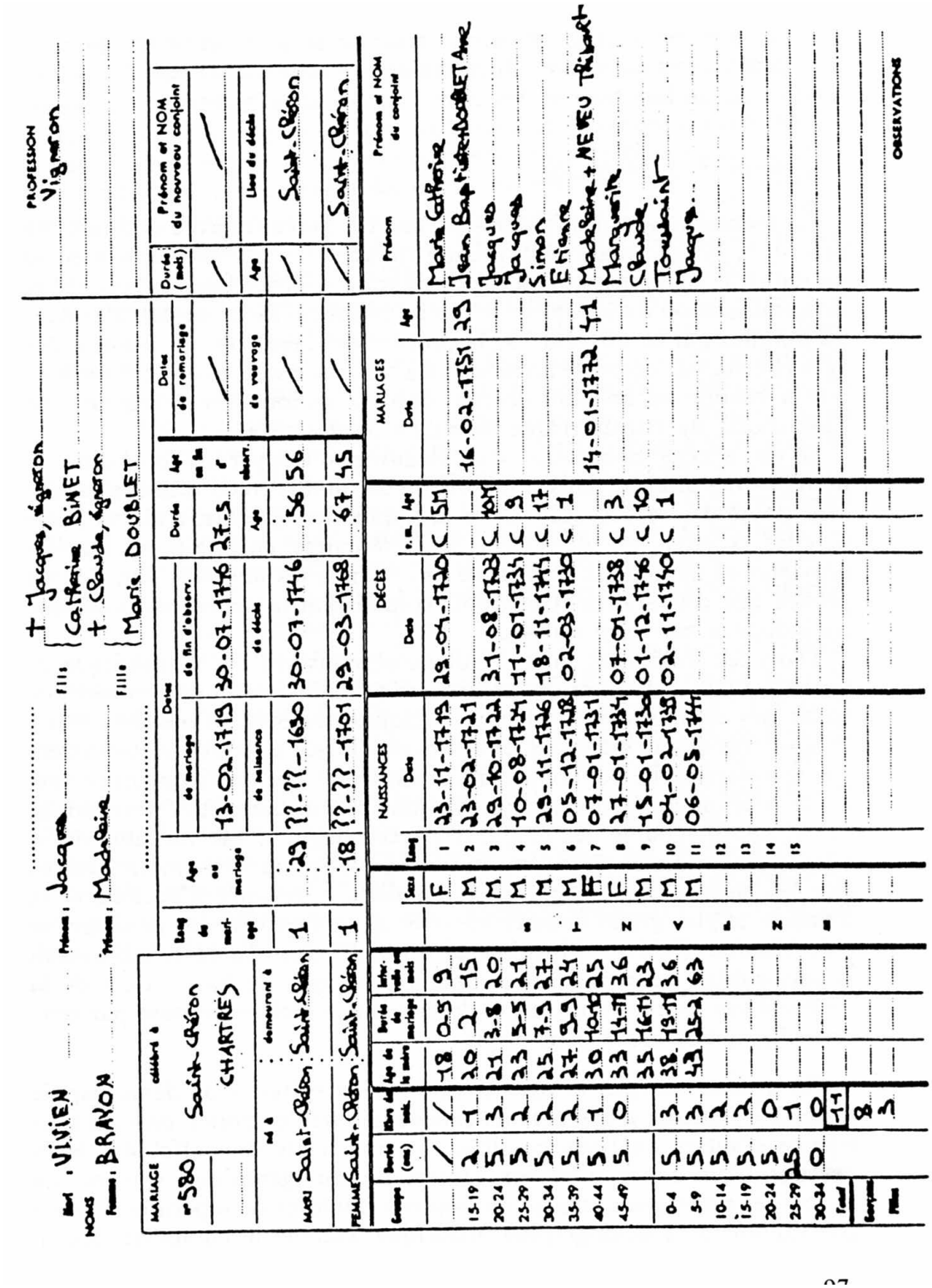

Figure 17 : Fiche de famille reconstituée selon la méthode de Louis Henry (Source : Garnot, p. 97)

- **Commentaire :** L'analyse de cette fiche permet de comprendre comment des renseignements nouveaux sont accessibles grâce aux *trajectoires* qui ont été reconstituées. Pour prendre un exemple simple, l'intervalle entre les naissances est ici révélateur d'une fécondité "naturelle" qui est modulée par l'allaitement sans intervention de contraception avec diminution au cours du temps. D'autres fiches montreraient des intervalles plus longs (pouvant s'expliquer par la contraception) ou plus courts (pouvant s'expliquer par la mise en nourrice des enfants et l'absence d'allaitement). Mais on peut aussi utiliser cette fiche pour illustrer l'intérêt des méthodes biographiques utilisées en micro-histoire ou en sociologie pour raconter l'histoire des "petits" et des "sans grades".

3.3 Vivre et mourir en France sous l'Ancien Régime

Comme cela a été indiqué en introduction, l'objectif principal de ce cours est de permettre aux étudiants de comparer leurs découvertes effectuées en TD1 et TD2 aux connaissances acquises par les démographes et les historiens. Nous avons donc extrait de l'ouvrage de Garnot les principaux éléments susceptibles d'intéresser les étudiants, sachant qu'il leur est recommandé de lire eux-mêmes l'ouvrage de Garnot ou du moins les chapitres concernés. Il n'est donc pas nécessaire d'entrer dans les détails d'un cours complet et il suffit de leur *donner envie de lire eux-mêmes*.

3.3.1 Combien d'habitants ? (Garnot B., 1995, Chap.1, pp. 11-21)

Cette partie du cours permet aux étudiants d'interpréter les observations faites au cours du TD1. Ils ont en effet généralement observé que, malgré les crises, les naissances sont plus nombreuses que les décès ce qui implique un solde naturel positif. Ou bien, ils ont remarqué que le nombre de baptêmes augmentait au fil du temps, ce qui signifie sans doute un accroissement de la population.

Population totale

Le principal acquis de la démographie historique française a été de remettre en cause l'idée que la croissance de la population française n'aurait débuté qu'après 1740 et aurait stagné tout au long des XVIe et XVIIe siècle. En réalité, on a pu établir l'existence d'une croissance lente malgré les crises de 1500 à 1740 puis d'une croissance accélérée de 1740 à la Révolution française. Précisons que l'on raisonne ici de façon rétrospective sur le territoire actuel de la France métropolitaine, ce qui n'est évidemment pas le territoire du Royaume de France aux époques concernées. Les chiffres qui suivent sont des repères pratiques permettant d'établir une courbe d'évolution (avec une marge d'erreur importante au début) :

- 1500 : 15 à 18 millions d'habitants
- 1600 : 18 à 20 millions d'habitants
- 1700 : 22 millions d'habitants
- 1740 : 25 millions d'habitants
- 1790 : 28 millions d'habitants.

Querelle de la dépopulation

Si l'on dispose d'assez de temps, il peut être intéressant de dire un mot de la querelle de la dépopulation sous le règle de Louis XV, bien décrite par F. Héran (Texte 2):

LES « EXPÉRIENCES » DU XVIIIe SIÈCLE
POUR ÉVALUER LA POPULATION DE LA FRANCE

La querelle de la dépopulation, sous le règne de Louis XV, illustre le pouvoir de révélation et de désenchantement que détient le calcul démographique. Montesquieu avait prétendu dans *Les Lettres persanes* que la France ne cessait de perdre des habitants. Par la suite, le débat oppose les physiocrates (Quesnay, Dupont de Nemours, Mirabeau père) à l'administration royale. Les premiers affirmaient, sans la moindre preuve, que la population française ne cessait de décliner : en un siècle, prétendaient-ils, elle avait chuté de 26 à 18 millions. Les intendants de Louis XV étaient convaincus du contraire mais ne disposaient d'aucune donnée solide pour répondre à ces rumeurs accusatrices.

L'enjeu était de taille : la « dépopulation » était signe de mauvais gouvernement. En acceptant d'en débattre, l'État donnait prise à ses opposants. Publier un bilan démographique, c'était — et c'est toujours — rendre des comptes, opération importante dans la mise en place du débat démocratique. S'il est vrai que la démographie court toujours le risque de se faire enrôler dans les « comptes de la puissance », elle recèle aussi un fort potentiel critique.

Piqués au vif par la critique des physiocrates, les intendants royaux mettent en place la statistique du mouvement de la population, ordonnée en 1772. Sur ordre du contrôleur général des finances, l'abbé Terray, toutes les paroisses du royaume devront transmettre chaque année aux intendants le bilan chiffré des baptêmes, des mariages et des sépultures. La Révolution se contentera de passer le relais aux mairies. De nos jours, le ministère des Finances, par l'entremise de l'INSEE, entretient cette statistique fondamentale.

N'osant guère imposer aux populations méfiantes un recensement général, l'administration se replie sur une méthode d'extrapolation qui combine le relevé exhaustif du mouvement de la population dans les registres paroissiaux et des recensements effectués çà et là dans un échantillon de villes et de villages. Connaissant le nombre annuel de naissances d'un lieu donné, peut-on en déduire sa population ? Pour le savoir, il suffira de compter, dans un échantillon de paroisses bien composé, « à la fois » le nombre de naissances et le nombre d'habitants, puis d'extrapoler à tout le royaume le rapport ainsi dégagé entre les deux grandeurs. Cela suppose un rapport constant ou, tout au moins, encadré dans une fourchette bien définie. C'est ce que les auteurs du XVIIIe appelleront le « multiplicateur des naissances » (qui n'est autre que l'inverse du taux de natalité), dont la première utilisation systématique apparaît en 1742 dans les travaux de Kersseboom, le spécialiste hollandais des rentes viagères. Partant du constat établi dans quelques centaines de paroisses qu'il y a 25 habitants pour une naissance, et sachant que l'on dénombre environ un million de naissances par an dans le royaume de France, il suffit de multiplier par 25 le million de naissances annuelles pour retrouver le nombre d'habitants du pays : 25 millions.

Aux arrondis près, Moheau découvre ainsi que la France compte 24 millions de Français vers 1760 et non pas 16, comme le prétendait encore Quesnay dans l'article « Grains » de *L'Encyclopédie*. L'annonce fait sensation. La rumeur est définitivement balayée par le constat démographique, mais Moreau rappelle que c'est au prix d'un labeur considérable : la collecte et le traitement des données ont coûté « 20 000 journées de travail, effort effrayant d'une multitude de coopérateurs ».

Texte 2 : La querelle de la dépopulation sous le règne de Louis XV (Source : Heran F., 2002)

Cette querelle fut notamment lancée par Montesquieu qui, dans les Lettres Persanes, faisait l'hypothèse d'une baisse considérable de la population française, signe d'un "mauvais gouvernement" des hommes (Texte 3)

« *Tu n'as peut-être pas fait attention à une chose qui cause tous les jours ma surprise. Comment le monde est-il si peu peuplé en comparaison de ce qu'il était autrefois ? Comment la nature a-t-elle pu perdre cette prodigieuse fécondité des premiers temps ? Serait-elle déjà dans sa vieillesse, et tomberait-elle de langueur ? Après un calcul aussi exact qu'il peut l'être dans ces sortes de choses, j'ai trouvé qu'il y a à peine sur la terre la dixième partie des hommes qui y étaient dans les anciens temps. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle se dépeuple tous les jours, et, si cela continue, dans dix siècles elle ne sera qu'un désert.*

(**Montesquieu** – *Lettres Persanes*)

Texte 3 : Montesquieu est-il l'inventeur des "fake news" ?

Nous savons aujourd'hui avec certitude que ce n'était pas le cas et le texte de Héran montre bien comment dès le XVIIIe siècle on doit recourir à des experts pour dissiper ce qui est une forme d'ancêtre des *fake news*…

Populations urbaines et rurales

On rappelle ensuite aux étudiants que la France du début du XVIIIe siècle est avant tout rurale avec une population urbaine ne dépassant pas 20%. Les plus grandes villes de l'époque sont cependant à peu près les mêmes qu'aujourd'hui. L'estimation des populations vers 1700 - avec une marge d'incertitude importante - donne le palmarès suivant pour les cinq principales villes :

1. Paris : 500 000 habitants
2. Lyon : 100 000 habitants
3. Marseille : 75 000 habitants
4. Rouen : 64 000 habitants
5. Lille : 55 000 habitants

La primatie parisienne est déjà bien visible et on retrouve déjà le sommet de l'armature urbaine actuelle ce qui montre la résilience pluriséculaire des hiérarchies urbaines. On note toutefois le cas particulier de Rouen qui est alors l'une des plus grandes villes françaises en raison de son rôle de port de Paris au débouché de l'estuaire de la Seine et de capitale de la riche région de Normandie. La population du Havre ne dépasse alors pas 10 à 15 000 habitants.

3.3.2 : La nuptialité (Garnot B., 1995, Chap. 2, pp. 23-41)

Cette partie du cours permet d'interpréter les résultats du TD2 pour les étudiants ayant choisi de se centrer sur les actes de mariages

Un mariage tardif dans une France malthusienne

Les étudiants ont déjà compris à la lecture des actes que le mariage était très règlementé. La lecture du chapitre de Garnot va leur montrer que c'est un véritable "parcours du combattant" avec un nombre considérable d'étapes à franchir et le risque permanent de voir le processus s'interrompre. Quelques chiffres montrent que le mariage n'est pas ouvert à tout le monde et se produit tardivement :

- 5 à 10% de célibat définitif, en particulier chez les domestiques et en ville
- Âge moyen au premier mariage de 25-26 ans pour les femmes et de 27-28 ans pour les hommes.

Il y a naturellement des variations importantes selon les régions et les étudiants peuvent trouver des résultats différents localement. Mais la fait dominant est l'existence d'une forte régulation malthusienne dans un contexte de pénurie alimentaire chronique et de volonté de ne pas disperser l'héritage. D'une manière générale, la société dispose d'un large stock de célibataires qui doivent le plus souvent attendre le décès de leurs parents pour convoler en juste noces. Il faut aussi tenir compte des normes non seulement religieuses (règles de consanguinité) renvoyant au tabou de l'inceste, mais aussi des normes sociales qui impose généralement l'accord des parents jusqu'à l'âge de 25 ans pour les femmes et de 30 ans pour les hommes.

Homogamie sociale et endogamie spatiale

Quand bien même les obstacles précédents seraient levés, il demeure de fortes pressions sociales en faveur de l'homogamie sociale (épouser un conjoint de même profession ou de même statut) que certains étudiants ont pu étudier dans le cas de registres comportant la profession des époux et de leurs parents.

Ce type d'analyse est toutefois difficile à réaliser sans une bonne connaissance de la paroisse fondée sur le croisement avec d'autres sources. Si l'on prend par exemple le cas d'Acheux-en-Vimeu entre 1724 et 1764, on dispose d'un excellent registre paroissial où le curé mentionne systématiquement les professions de l'époux et de son beau-père (Figure 18). Mais les professions sont très nombreuses et leur regroupement en catégories sociales n'est pas simple. On repère néanmoins la très importante présence des tisserands dans une paroisse à forte composante proto-industrielle (le textile y sera remplacé par la serrurerie au XIXe siècle).

n°6 PROFESSION DE L'EPOUX SUIVANT CELLE DE SON BEAU-PÈRE

Profession de l'époux / profession du beau-père de l'époux	SEIGNEURS	MEUNIERS	LABOUREURS	MARCHANDS	MARECHAUX	CHARRONS	BOULANGERS	BRASSEURS	CHARPENTIERS	CHIRURGIENS	CORDONNIERS	COUTURIERS	COUVREURS	CUISINIERS	MENUISIERS	PANTOUFLIERS	TAILLEURS	SERRURIERS	TONNELIERS	BERGERS	MANOUVRIERS	DOMESTIQUES	TISSERANDS
SEIGNEURS	1																						
MEUNIERS			1																				4
LABOUREURS			14																	1			6
MARCHANDS		1	5	1																			1
MARECHAUX		1																					1
CHARRONS																							
BOULANGERS																							
BRASSEURS				1																			
CHARPENTIERS			1																	1			1
CHIRURGIEN																							1
CORDONNIERS																							1
COUTURIERS			1																				2
COUVREURS																							1
CUISINIERS																							
MENUISIERS																							
PANTOUFLIERS																							
TAILLEURS			1																				2
SERRURIERS			1									1											2
TONNELIERS																							1
BERGERS			1																		2		3
MANOUVRIERS																							9
DOMESTIQUES			1			1																1	1
TISSERANDS			20		1	1	1			1	1		2			1				1	6		58

Figure 18 : Origine sociale des époux et des épouses à Acheux-en-Vimeu (1724-1764) (Source : Brioist P., 1984)

Endogamie spatiale

Il y a également de fortes contraintes de mobilité qui limitent le plus souvent les possibilités de choix du conjoint aux paroisses voisines ou proches. Les occasions de sociabilité extérieure existent (fêtes, pèlerinages, …) mais sont très liées aux métiers pratiqués et au capital économique.

Pour le dire de façon simplifiée, plus le statut social est élevé, plus la propriété d'un mariage à longue distance augmente. Il existe par ailleurs des différences de genre en matière de mobilité, liées à la fois à des traditions (on se marie le plus souvent dans la paroisse de l'épouse, indépendamment du futur lieu de résidence des conjoints) et à d'authentiques différences de liberté de circulation entre les hommes et les femmes.

Le remarquable travail effectué par l'historien Marcel Lachiver sur Meulan de 1690 à 1869 permet de montrer l'immense potentiel des registres paroissiaux et ultérieurement de l'état civil pour l'étude historique de l'accroissement des mobilités et des inégalités de genre (Figure 19).

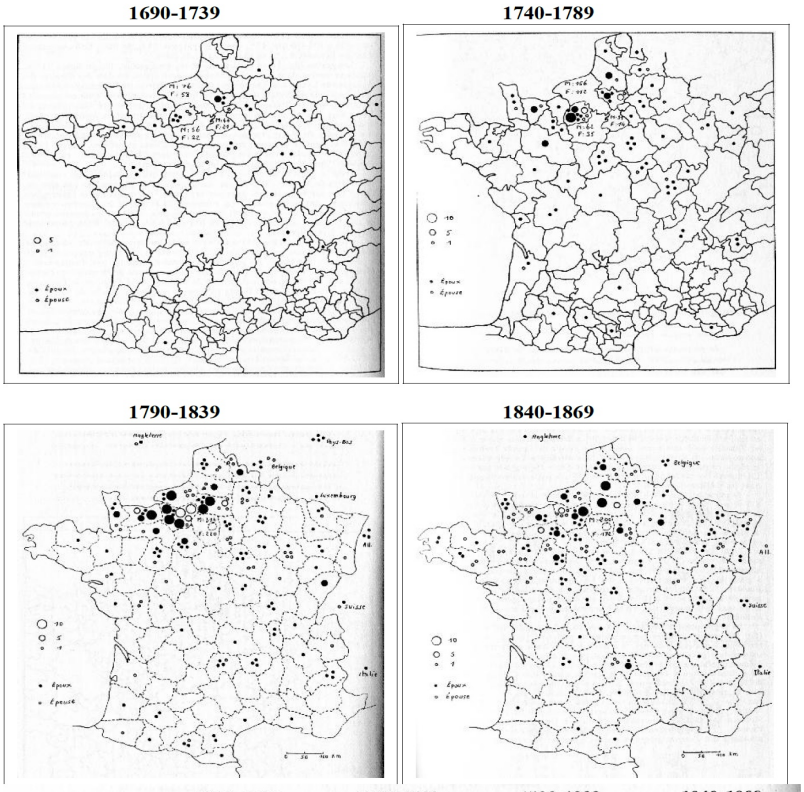

	1690-1739		1740-1789		1790-1839		1840-1869	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Meulan	41,1	58,9	37,1	62,5	32,3	60,1	23,0	50,5
Rayon 0-25 km	35,6	29,2	34,4	27,9	27,9	19,6	24,3	23,2
plus de 25 km	23,3	11,9	28,5	9,6	39,8	20,3	52,7	26,3

Figure 19 : Origine géographique des conjoints s'étant marié à Meulan (Source : Lachiver M., 1969, pp. 96-99)

Les saisons du mariage

Notons enfin, à l'attention des étudiants qui ne disposaient pas d'un curé apportant des informations suffisamment détaillées sur l'âge, la profession ou l'origine géographiques des conjoints, que les mariages ont des variations mensuelles très fortes en raison des nombreuses contraintes imposées par l'Eglise et bien décrites par Garnot pp. 38-40. Il demeure donc toujours possible d'établir le diagramme en étoile des mois où les mariages sont plus ou moins nombreux que la moyenne de l'année pour "sauver" le travail d'un étudiant ou une étudiante déçu par l'impossibilité d'aboutir à des résultats plus ambitieux.

3.3.3 : La fécondité (Garnot B., 1995, Chap. 3, pp. 43-56)

Cette partie du cours permet d'interpréter les résultats du TD2 pour les étudiants ayant choisi de se centrer sur les actes de baptêmes

Nombre d'enfant par femme et renouvellement des générations

La méthode proposée dans le TD2 ne permet malheureusement pas de reconstituer les indices de fécondité puisque celle-ci n'est possible qu'à travers la méthode de reconstitution des familles proposée par Louis Henry. Il est néanmoins utile de fournir aux étudiants une description sommaire du processus de renouvellement des générations en s'appuyant sur la très belle démonstration proposée par J. Dupâquier (1974).

1. 100 filles naissent
2. À l'âge de 1 an il n'en reste que 80 puisque la mortalité infantile est environ de 20%
3. À l'âge de 25 ans où elles peuvent se marier il n'en reste plus que 50 à 60 compte tenu de la mortalité infantile et juvénile.
4. Seules 40 femmes peuvent se marier, les autres demeurant célibataires (ex. domestique)
5. 35 femmes deviennent mères

- 20 survivent jusqu'à 45 ans et peuvent avoir de 5 à 6 enfants
- 10 deviennent veuves et ne font qu'un ou deux enfants
- 5 meurent en couche ou pour d'autres raisons

6. Au total, 105 à 110 filles naissent ce qui assure tout juste le renouvellement des générations avec un léger accroissement.

Début du contrôle des naissances vers le milieu du XVIIIe siècle.

Il s'agit à nouveau d'un sujet passionnant mais qu'il est difficile d'étudier sans passer par la reconstitution des familles. On se limitera donc à évoquer le sujet brièvement s'il y a une demande.

Naissances illégitimes et sécularisation de la société

Dans les paroisses urbaines, le phénomène peut-être important, ce qui est plus rarement le cas dans les campagnes. En tous les cas, il s'agit d'un phénomène intéressant à étudier si l'on dispose d'une série temporelle longue ou si l'on veut comparer une paroisse urbaine et une paroisse rurale.

Alphabétisation des hommes et des femmes

L'alphabétisation est évidemment très faible en France au XVIIIe siècle. On peut toutefois généralement montrer par une étude détaillée des signatures des parrains et des marraines que ce savoir est largement réservée aux hommes et aux classes privilégiées de la société (si le cure mentionne la profession des parrains et marraines.)

Variations saisonnières.

Cela reste comme d'habitude la solution de secours …Les variations mensuelles sont en général assez fortes avec un pic de conception principal en mai-juin et un pic secondaire en novembre-décembre-janvier. Les mois d'été sont caractérisés par une moins forte activité sexuelle en raison de la fatigue des travaux des champs et la sortie de l'hiver est souvent caractérisée par le début des travaux des champs, l'épuisement des ressources. Ces explications générales sont toutefois à nuancer selon les régions et surtout selon les activités dominantes. Le calendrier reproductif des pêcheurs n'est pas celui des vignerons …

Autres sujets

On peut également étudier l'évolution des prénoms au cours du temps et observer des variations parfois sensibles des choix en fonction de référentiels religieux ou politiques. Il peut être également intéressant de vérifier si le sex-ratio naturel est bien de 105 garçons pour 100 filles. Si tel n'est pas le cas (compte-tenu de la marge d'erreur), on peut émettre l'hypothèse que l'enregistrement effectué par le curé n'est pas fiable ou qu'il existe des formes d'infanticide des petites filles dans certaines familles.

3.3.4 : La mortalité

Cette partie du cours permet d'interpréter les résultats du TD2 pour les étudiants ayant choisi de se centrer sur les actes de sépultures

Estimation du taux de mortalité infantile

Moyennant que l'on soit en présence d'un registre de bonne qualité, il est assez facile de calculer le taux de mortalité infantile qui est le rapport entre le nombre de décès d'enfant de moins d'un an et le nombre de naissances. On prendra de préférence une période suffisamment longue pour limiter les fluctuations aléatoires et il sera intéressant de calculer séparément ce taux pour les garçons et les filles, les premiers étant en général plus fragiles.

Les variations son assez fortes en France, mais les étudiants obtiennent en général des valeurs comparables à celles proposées par les historiens soit de **20 à 30%** de décès avant l'âge de 1 an.

Estimation de l'âge médian au décès

Beaucoup d'étudiants proposent d'estimer *l'espérance de vie* des hommes et des femmes en compilant les âges au décès mentionnés par les curés. Il s'agit toutefois d'une entreprise risquée car les relevés de mortalité infantile ne sont pas toujours fiables et le calcul de

l'espérance de vie en dépend très fortement. Il faut donc plutôt leur suggérer de calculer un indicateur plus robuste tel que l'*âge médian au décès*, c'est-à-dire l'âge atteint par 50% des personnes de la population considérée. Il peut demeurer un risque d'erreur lié au sous-enregistrement de la mortalité infantile, mais il est déjà plus limité.

La valeur obtenue devrait se situer entre *20 et 30 ans**, ce qui signifie que près de la moitié des personnes qui naissent en France à l'époque n'atteindront pas l'âge du mariage (Cf. 3.1)

Comparaison de la mortalité ordinaire et de la mortalité de crise

Il peut être également très intéressant de croiser les résultats du TD1 et du TD2 en comparant l'âge et le sexe des personnes qui meurent en période de crise et celles qui meurent en temps ordinaire. D'une manière générale la mortalité "ordinaire" se caractérise par les paramètres suivants :

- Forte mortalité infantile et juvénile, en particulier en été
- Faible mortalité des adultes sans cycle saisonnier particulier
- Assez forte mortalité des personnes âgées (plus de 50 ans), en particulier en hiver

Mais une période de crise peut bouleverser ces paramètres moyens en conduisant notamment à un relèvement de la mortalité des adultes.

Crises nationales, régionales et locales

Pour la période qui nous intéresse (rappelons que les étudiants sont supposés partir de l'année 1710 puis élargir la plage chronologique de part et d'autres) il existe des crises majeures qui ont affecté l'ensemble de la population française, entraînant la mort de 5 à 15% des habitants du pays. On peut retenir du chapitre de Garnot le tableau suivant des plus grandes catastrophes démographiques des XVIIe et XVIIIe siècles :

- **1628-1632** : Crise complexe : Peste + Guerre+ Famine (750 000 à 1 2000 000 morts)
- **1649-1653** : Années humides et froides + Guerre civile + Famine (épargne l'Ouest)
- **1660-1663** : trois mauvaises années climatiques (1 500 000 morts)
- **1693-1694** : 3 années de mauvaises récoles + disettes et épidémies (2 à 3 000 000 de morts)
- **1706-1710** : épidémies de dysenterie en 1706-1707 – Puis « grand hiver » de 1709 avec mort de froid - suivi de famines en 1710 car il a été impossible de semer (1 400 000 morts)
- **1738-1742** : deux crises de subsistance distinctes entourant une épidémie. Pas de pic simple de mortalité mais une série de mauvaises années (environ 2 300 000 morts).

Dès lors, le travail des étudiants va consister à discuter trois cas possibles :

1. *Repérage d'une crise nationale dans sa paroisse* : la question est alors de savoir si elle a été plus forte ou plus faible qu'au niveau national.
2. *Absence d'une crise nationale au niveau de la paroisse* : cela signifie que la paroisse a été épargnée, généralement à cause de circonstances particulières (ex. communes

portuaires qui peuvent être ravitaillées en blé par des importations étrangères) ou des spécificités économiques, sociales ou géographiques.

3. *Découverte dans la paroisse d'une crise ne figurant pas dans la liste nationale* : Il peut s'agir d'un accident local (ex. épidémie localisée) ou de portée régionale (ex. conflit militaire) ce qui peut éventuellement être recoupée dans le cas où des binômes étudient des communes proches.

Expliquer les crises démographiques d'Ancien Régime

Certains étudiants vont effectuer des recherches poussées dans des travaux de démographie historique ou d'histoire régionale pour comprendre mieux ce qui s'est passé. Pour les autres, on se limitera à rappeler que les historiens distinguent en général trois types de causes qui agissent le plus souvent de façon systémique :

- *La famine* qui affaiblit les corps et fait - mais rarement - mourir de faim les populations. Mais qui peut les pousser à partir sur les routes ce qui propage les épidémies. Elle peut être provoquée par un accident climatique mais aussi par une crise économique ou par les effets de la guerre sur le commerce.
- *La maladie* qui aura d'autant plus d'effet que l'épidémie touche une population affaiblie. On ne détaillera pas ici la multiplicité des vecteurs épidémiques possibles dont la peste est le plus terrible mais certainement pas le seul.
- *La guerre* enfin, qui conduit à la fois à l'augmentation du prix des grains, au pillage des ressources (famine) et à la circulation des épidémies à la fois via les soldats et les populations qui fuient les lieux de combat. La fin du règne de Louis XIV est évidemment à cet égard une période particulièrement critique, en particulier dans le nord de la France où se poursuit l'interminable guerre de 30 ans.

Deux textes cités par Garnot (Texte 4 et Texte 5) permettent de montrer de façon très éclairante les mécanismes des crises au XVIe et au XVIIe siècles, bien résumés par la prière *A fame, peste et bello, libera nos domine !* (Dieu, délivre-nous de la famine, de la maladie et de la guerre). Il peut être intéressant d'établir à partir de ces textes un croquis systémique montrant à l'aide de flèches les boucles de rétroaction qui relient les trois causes principales de mortalité.

« Les manans et habitans de la paroisse de Bouglainval disent et se plaignent que, depuis le vingtième jour d'octobre mil cinq cents soixante et quinze, les gens de guerre ont toujours loger en laditte paroisse, jusque le quinzième jour de juin dernier passé et, estant logés, ont prins et ransonné les personnes à grand sommes de denier, batuz, oultragez, emporté leurs meubles, leurs chevauls, forcent les femmes, violent les filles, et faict toult outrage execrable, ronpent leurs coffres, challitz, bancz, tables et tous leurs mesnages, emmènent leurs charettes et chevaux pour en tirer argent desdits laboureurs, coupent la gorge aux bestes de laine, les laissent tués manger aux chiens, et font tout aultres mauvais traitements que jamais homme n'aist ouy dire ne rien faire; tellement que, sy lesdits gens de guerre veullent revenir, le pauvre peuple sera et est contraint laisser maison et tous leurs biens,

mesme que les labours demeurent à faire et à labourer, parce que lesdits laboureurs et aultres personnes sont en tout ruynez et destruictz.)

Source : Cahier de doléances de la paroisse de Bouglainval (fin du XVIe siècle), cité par Garnot B., 1995

Texte 4 : Un cahier de doléance du XVIe siècle

Le mardi deuxième jour de juin 1693, il passa par ici un bataillon de 800 suisses qui allèrent à Fougères coucher. Le même jour il arriva ici un bataillon du Régiment de Vexin composé de 800 hommes sans les chevaux qui étaient au nombre d'environ 100 avec les mulets, aussi il fallait encore cinq harnais pour mener leurs bagages qui demeurèrent ici et couchèrent tous dans le bourg et aux villages de la Boisardière et du Boisquet. Car on ne voulut point les envoyer dans les villages car ils auraient tout fourragé et pillé. Mais quelque précaution et soins que prirent les officiers, les soldats allèrent néanmoins à la picorée par toute la paroisse et circonvoisines. (…) Le blé et le vin ont été bien chers cette année. Je pris Dieu qu'il nous regarde en pitié et qu'il nous donne une bonne et solide paix. C'est pourquoi demandons la lui dévotement et lui disons : « Da Pacem, Domine, In diebus Nostris … » Voyez au feuillet verso 23 la continuation. La cherté du blé, du vin et même de la viande continue aussi bien que la guerre et les victoires de notre vaillant monarque qui a pris plusieurs villes, entre autres, Palamos ? ?, Gyvonne et quelques autres qui m'occuperaient trop longtemps si j'entreprenais de tout écrire. (…) La sécheresse a été si grande cette année que les moulins ne pouvaient moudre faute d'eau et l'on a été obligé d'aller jusqu'à Laval pour avoir de la farine. La cherté du blé a été si grande par delà Le Mans et à Paris que nous avons appris que le pain valait 7 sols la livre, poids de seize onces, à Paris et il a tant passé de pauvres par ici qui abandonnaient leur pays que nous en avons vu passer par ce bourg jusqu'à 120 par jour Les maladies ont été si fortes que l'on nous a mandé que le tiers du monde s'était mort à Paris, à Tours et en tous les pays hauts, partie de faim, partie de maladie. Il se traîne, dans cette paroisse, des fièvres continues dont les uns meurent et les autres en guérissent mais ils sont si longtemps à se rétablir. L'on en promet beaucoup cet hiver, si je suis toujours en vie, je vous laisserai par écrit ce qui sera arrivé.

Source : Les Choses arrivées et qui sont dignes de remarques en l'année 1693, par Mathieu Bigot, curé de La Croixille (1694), cité par Garnot, 1995

Texte 5 : témoignage d'un curé lors de la crise de 1692-94

4. EVALUATION

Il y a plusieurs manières d'envisager l'évaluation finale du travail mené par les étudiants. La solution proposée constitue une solution parmi d'autres.

4.1 Document écrit

Je propose en général aux étudiants un plan très strict prenant la forme d'un véritable "chemin de fer" où je décris ce qui est attendu dans chacune des pages. Loin de brider leur imagination, cela permet en général de les rassurer dès lors qu'ils comprennent que le travail final se limitera tous comptes faits à 6 ou 7 pages. Je précise également d'emblée le barème de notation

Page 1 : Introduction (4 pts)

La page d'introduction doit obligatoirement comporter un **extrait de la carte de Cassini** permettant de localiser la paroisse et de décrire son site et sa situation dans le contexte de l'époque. Il est interdit de parler de commune, département ou région ce qui serait anachronique et il faut donc parler de paroisse, intendance, province ou généralité.

Il faut ensuite fournir d'emblée l'estimation de population de la paroisse qui a été effectuée au TD1 à l'aide d'une fourchette, et préciser si la paroisse est rurale ou urbaine.

Il faut enfin dire un mot des qualités de la source en précisant si la série chronologique est complète, si les curés ont une écriture lisible, s'ils apportent des renseignements intéressants et plus généralement si le dépouillement a été facile.

On termine naturellement par l'annonce du plan.

Page 2 : Evolution d'ensemble des baptêmes, mariages et sépultures. (4 pts)

Cette page est occupée à 50% par le graphique de dépouillement rapide vu au cours du TD1. Il reste donc environ une demi-page de commentaire pour décrire les périodes normales et les périodes de crise en les comparant aux tendances nationales vues en cours. On peut également mettre en évidence des tendances à la croissance ou la décroissance de la population et proposer une périodisation.

Page 3, et 4 : Analyse problématisée d'un type d'acte (8 points)

Il s'agit de la seule partie de la fiche qui fait l'objet d'une évaluation individuelle basée sur le TD2. Chaque étudiant a en effet développé une problématique précise concernant un acte particulier. Si un étudiant travaille seul, il y aura une seule problématique. Il y aura en revanche deux problématiques dans le cas d'un binômes, trois dans le cas d'un trinôme, etc.

Page 5 : Conclusion (4 pts)

Je laisse ici davantage de liberté aux étudiants pour synthétiser leurs découvertes et ajouter une bibliographie comportant au minimum l'ouvrage de Garnot. L'orientation de cette conclusion sera différente selon que le travail a été plutôt orienté vers la démographie historique (ex. "Qu'avons-nous appris sur la vie des hommes il y a 300 ans"), vers la science des données (ex. "Qu'avons-nous appris sur la formulation d'hypothèses à partir de données imparfaites") ou l'étude des inégalités sociales et spatiales (ex. "Qu'avons-nous appris sur les inégalités entre les hommes et les femmes au XVIIIe siècle")

Page 6 (facultative) : La "Perle" (+2 pts de bonus maximum)

Il arrive chaque année que les étudiants tombent sur un acte original qui raconte une histoire ou une anecdote singulière qu'ils ont envie de partager. J'ai donc fini par instaurer un travail facultatif de présentation d'une "perle" qui peut apporter jusqu'à deux points de bonus. Pour obtenir ces points, l'étudiant doit produire un fac-similé précisément référencé du registre paroissial où se trouve la date, en fournir une transcription complète et surtout expliquer pourquoi cela est intéressant. Au fil des ans, j'ai fini par adopter une sorte de barème permettant de distinguer les perles banales, rares ou exceptionnelles :

- 0.5 pts : naissance de jumeau, naissance illégitime …
- 1 pt : baptême de cloche (moins rare qu'il n'y paraît), enterrement d'un étranger, …
- 1.5 pts : enfant dévoré par les loups, marin péri en mer, mariage d'une femme avec un époux plus jeune (rare !) …
- 2 pts : description d'un tremblement de terre, mention du prix du blé dans le registre, ….

Tout cela est évidemment assez arbitraire, mais les étudiants adorent en général ce travail supplémentaire qui ajoute un élément de suspense à la chasse au trésor que constitue l'exploration des registres paroissiaux.

4.2 Présentation orale des premiers résultats (facultatif)

Lorsque le temps disponible le permet, il peut être intéressant de proposer aux étudiants de présenter l'avancement de leur travail sous la forme de diaporama, une semaine avant la remise du devoir écrit. Cela ne rapporte pas de points mais permet d'obtenir un avis de l'enseignant sur les résultats et l'assurance que l'interprétation proposée est correcte. Malheureusement, la plupart du temps cette opportunité n'est saisie que par une minorité de binômes qui sont sans surprise ceux qui vont ensuite obtenir les meilleures notes et avaient le moins besoin de conseil. Cette séance de présentation orale permet tout de même à ceux qui ne présentent pas de bénéficier de conseils généraux et d'explications.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Une séquence d'enseignement ne doit pas demeurer figée et peut faire l'objet de multiple variantes. Elle doit également s'adapter à la personnalité de l'enseignant et au public d'étudiant.

Conseil aux enseignants

Avant toute utilisation de cette séquence pédagogique, nous recommandons aux enseignants intéressés de réaliser eux-mêmes l'ensemble de la démarche présentée dans le TD1 et le TD2 sur une paroisse de leur choix. Puis d'essayer d'en interpréter les résultats en lisant le petit ouvrage de B. Garnot (1995).

- Si vous avez trouvé l'exercice long ou ennuyeux, inutile de tenter de le mettre en place face à des étudiants, ce sera l'échec assuré. Cette séquence suppose en effet un enthousiasme partagé, une dynamique de découverte entre l'enseignant et les étudiants.
- Si au contraire vous n'avez pas senti passer le temps en dépouillant les registres de votre paroisse et avez découvert avec émerveillement des connaissances que vous pensiez inaccessible, alors vous avez attrapé le virus de la démographie historique et vous saurez transmettre le plaisir de sa découverte à cos étudiants. Mais sentez-vous évidemment libre de couper, adapter ou modifier la version originale présentée ici.

Adapter la longueur de la séquence ?

La séquence proposée pourra apparaître trop longue à beaucoup d'enseignants (3 séquences de 3 heures) qui pensent préférable de diversifier le programme et de multiplier les entrées. C'est un point de vue compréhensible, mais on doit prendre en compte la diversité des savoirs acquis par les étudiants au cours d'une progression qui ne se limite pas à la démographie historique ou à la science des données. Comme nous l'avons vu, le dépouillement des actes peut amener à parler d'inégalités sociales, de mobilités spatiales, de genre, de statistique, de cartographie, d'analyse systémique, de santé, … Et les connaissances apportées aux étudiants dans le cadre d'une dynamique collective peuvent s'avérer plus facile à transmettre que dans le cadre d'une juxtaposition de cours séparés.

Adapter la séquence au public étudiant

Conçue initialement pour un public d'étudiants de licence de géographie ayant déjà quelques connaissances de base en démographie, cette séquence a été ensuite adaptée à un public d'étudiants de M1 ayant suivi pour la plupart un cursus d'économie et souhaitant se former au *data mining*. Cela a supposé le passage d'une problématique d'analyse des inégalités sociales et de réflexion sur le progrès (L3 Géographie) à une problématique de science des données et d'exploitation de sources imparfaites préparant les étudiants à l'étude des données massives issues des réseaux sociaux (M1 économie). Mais la structure

d'ensemble de la séquence est demeurée la même et le plaisir partagé par l'enseignant et les étudiants identique.

B. Garnot suggère que la simple analyse des courbes d'évolution des actes décrite dans le TD1 pourrait être enseignée dès le lycée. A fortiori, elle pourrait l'être au cours des premières années de licence, par exemple danse cadre d'un enseignement des méthodes statistique ou d'une réflexion sur les concepts de progrès et de développement. Quant au TD2 qui porte sur l'exploitation des actes, nous avons souligné la diversité des applications possibles en géographie des mobilités, analyse des inégalités sociales, études de genre …

Bien que nous n'ayons pas eu l'occasion de le tester, nous pensons que cet enseignement pourrait être particulièrement adapté à des publics pluridisciplinaires mélangeant historiens, géographes, sociologues et économistes en L1 ou L2.

Combiner les compétences des étudiants

Sans reproduire la très nuisible opposition entre approches "qualitatives" et "quantitatives", nous voudrions souligner l'intérêt d'un enseignement qui mélange des étudiants ayant plutôt des compétences de type "Pierre Goubert" et "Louis Henry".

- *Les "Goubertiens"* sont plutôt des étudiants de formation littéraire, souvent passés par les classes préparatoires et issus de milieux favorisés, qui sont très à l'aise avec la recherche bibliographique et l'écriture. Ils sont également souvent ouverts à une forte interdisciplinarité en sciences sociales et apprécient de mélanger des approches historiques, géographiques, sociologiques ou économiques. Ils apportent donc à un binôme une capacité de rédaction et de recherche élargie autour du sujet principal. Mais ils ne sont pas forcément très à l'aise avec les questions statistiques.

- *Les "Henryens"* sont plutôt des étudiants issus de formations scientifiques et parfois issus de formations techniques qui sont très à l'aise avec l'informatique, la statistique et la prise en compte de procédure de validations de leurs hypothèses fondées sur des tests. Ils abordent les registres avec une perspective souvent plus précise que les Goubertiens et chercheront souvent à optimiser la quantité et la qualité des collectes effectuées. Mais ils n'ont pas forcément la capacité à interpréter les résultats dans une perspective générale et ont souvent plus de difficultés à rédiger leurs résultats et à construire une bibliographie.

La configuration idéale est évidemment celle d'un mélange des deux populations à l'intérieur de binômes complémentaires ou au moins d'un groupe de TD dans lequel chaque type d'étudiant peut se valoriser sur des productions différentes.

Ne pas bouder son plaisir !

Le plaisir qu'éprouvent souvent l'enseignant et les étudiants à réaliser cette séquence peut provoquer paradoxalement chez les uns ou les autres un sentiment de culpabilité. Peut-on apprendre en s'amusant ? Ne vaudrait-il pas mieux consacrer ces 9 heures à l'étude des textes d'auteurs difficiles (point de vue des Goubertiens) ou à l'apprentissage en bonne et due forme du scrapping et de la fouille informatique de données Twitter ou Facebook (point

de vue des Henryens). Un cours de ce type est à l'évidence subversif car il n'entre pas dans les cadres classiques et le plaisir est toujours suspect.

Mais la récompense collective que constitue la qualité des travaux écrits et des présentations orales suffit normalement à dissiper ces doutes. A vous de voir !

BIBLIOGRAPHIE

On pourrait facilement élargir la bibliographie. Mais nous avons choisi de nous limiter aux manuels principaux et aux sources des documents utilisés dans le cours et les TD.

Manuels

- Garnot. B., 1995, La population française au XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, Ophrys, Paris, 125p. (*Cet ouvrage synthétise la plupart des travaux de démographie historique sur la France d'Ancien Régime sous une forme simple et accessible pour des étudiants de licence*)
- Dupâquier J. 1974, Introduction à la démographie historique, Gamma, Paris, 125 p. (*Cet ouvrage plus ancien donne une perspective plus générale sur les relations entre histoire et démographie. Il ne se limite pas à l'Ancien Régime.*)
- Henry L., 1970, Manuel de démographie historique, Droz, Genève-Paris, 146 p. (*Cet ouvrage de l'un des fondateurs de la démographie historique est centré sur les méthodes proprement démographique à appliquer pour analyser sans erreurs les registres paroissiaux. Il a été réédité plus récemment en collaboration avec Alain Blum.*)
- Ariès P., 2014, L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime, Points (*Réédition d'un grand classique*)
- Lebrun F., 2016, La vie conjugale sous l'Ancien Régime. Armand Colin. (*Autre réédition d'un grand classique*)
- Héran F., 2002, « Qu'est-ce que la démographie : voyage historique et critique au pieds des pyramides », in Université de Tous les Savoirs, 2002, *La Géographie et la Démographie*, Poches-Odile Jacob, pp. 9-30

Monographies

- Henry L. & Voranger J., 1956, Anciennes familles genevoises, étude démographique 16e-20e siècles. INED,
- Goubert P., 1960, Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Paris
- Lachiver M., 1969, La population de Meulan du XVIIe au XVIIIe siècle. Paris
- Brioist P., 1984, La sociabilité dans le Vimeu au XVIIIe siècle, Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université Paris 1, ### Principales revues françaises publiant des articles de démographie historique
- Population (INED)
- Annales de Démographie Historique

Tables des documents

Figures

Figure 1 : Paroisses choisies par les étudiants en 2019 5

Figure 2 : Carte de Cassini du Haut-Poitou 6

Figure 3 : Deux baptêmes et deux enterrements - Vernon 1679 7

Figure 4 : Trois baptêmes et deux enterrements - Vernon 1684 9

Figure 5 : Un mariage endogame - Vernon 1702 10

Figure 6 : Un mariage exogame - Gizay 1706 11

Figure 7 : Un exemple de registre - Aslonnes 1682 13

Figure 8 : Relevé anonyme des actes - Aslonnes 1682-1683 13

Figure 9 : Tableau de relevé anonyme des actes - Aslonnes 1680-1739 14

Figure 10 : Graphique de relevé anonyme des actes - Aslonnes 1680-1739 15

Figure 11 : Récréations mathématiques d'Ozanam - édition de 1778 - cité par F. Héran, 2002 17

Figure 12 : Fiche de dépouillement approfondi des actes 19

Figure 13 : Fiche de variations saisonnières - Aslonnes 1681-1685 22

Figure 14 : Dénombrement du gouvernement de Valenciennes effectué en novembre 1693 selon la méthode de Vauban (source : Dupâquier J., 1974) 26

Figure 15 : Liste nominative d'habitant, Recensement, France, 1836 27

Figure 16 : Bulletin individuel de recensement, France, 1876 28

Figure 17 : Fiche de famille reconstituée selon la méthode de Louis Henry (Source : Garnot, p. 97) 31

Figure 18 : Origine sociale des époux et des épouses à Acheux-en-Vimeu (1724-1764) (Source : Brioist P., 1984) 35

Figure 19 : Origine géographique des conjoints s'étant marié à Meulan (Source : Lachiver M., 1969, pp. 96-99) 36

Textes

Texte 1 : Les origines de la démographie historique (Garnot, 1995, pp. 9-10) 24

Texte 2 : La querelle de la dépopulation sous le règne de Louis XV (Source : Heran F., 2002) 33

Texte 3 : Montesquieu est-il l'inventeur des "fake news" ? 33

Texte 4 : Un cahier de doléance du XVIe siècle 41

Texte 5 : témoignage d'un curé lors de la crise de 1692-94 41